

CENTRAIDER

coopération internationale et solidarité

DOSSIER

CÉLÉBRER LA SOLIDARITÉ, DES CLÉS POUR CONTINUER D'AGIR

INTERVIEW

Coordination SUD : Faire front commun pour un monde solidaire

INFOGRAPHIE

Solidarité internationale : des idées reçues à dépasser

TÉMOIGNAGES

en Centre-Val de Loire



57

décembre 2025

SOMMAIRE



Célébrer la solidarité,
des dés pour
continuer d'agir

Dossier

P.6



Coordination SUD :
Faire front commun
pour un mode
solidaire

Interview

P.18



Solidarité
internationale :
des idées reçues à
dépasser

Infographie

P.22



Témoignages en
Centre-Val de Loire

Témoignages

P.24

REVUE DU RÉSEAU N°57 - CÉLÉBRER LA SOLIDARITÉ, DES CLÉS POUR CONTINUER D'AGIR

Comité de rédaction Centraider • **Contributeurs** Delphine Benassy, Collectif Festisol 45, Marilou Gilbert, Jérôme Fauré, Franck Fortuné, Jean-François Fillaut, Horizons Sahel, Sébastien Minchin, Aladji Madior Diop, Abderamane Mahamat, Cédric Marmuse, Miguel Santibáñez Ibarra • **Crédits photographiques** Merci aux contributeurs de cette revue pour leurs photographies, Licence Creative Commons Pixels, Freepik.com, Pixabay.com, Unsplash.com, Shutterstock.com, Midjourney • **Élaboration de la revue** Centraider • **Coordination et création graphique** Guillaume Guetreau • **Visuel de couverture** Pixels.com / Guillaume Guetreau • **Directeur de publication** Renaud Mettre • **Imprimeur** Imprimerie SF • **ISSN** : 2270-8377 • **Contact** Guillaume Guetreau, chargé de communication / guillaume.guetreau@centraider.org / contact@centraider.org • **CENTRAIDER** est une association loi 1901 soutenue par la Région Centre-Val de Loire et l'État français • www.centraider.org



ÉDITO

Célébrer les 25 ans de Centraider, 25 ans de solidarité et de coopération décentralisée, tenir le cap ensemble.

Cette année, en fêtant les 25 ans de notre réseau Centraider, nous mesurons combien notre réseau est toujours vivant et actif depuis que notre fondateur Frédéric Tricot y a impulsé sa vision, que nous poursuivons.

C'est un réseau multiple et surtout profondément ancré dans la conviction que la solidarité n'est ni un héritage du passé, ni un geste ponctuel mais bien un mouvement permanent. Dans un monde traversé par les crises, sociales, environnementales, politiques, de sens, de mesure, crise démocratique, nous savons que la solidarité est la première visée et que pour certains elle ne va plus de soi. Pour autant, elle n'est jamais autant nécessaire que durant ces périodes.

Depuis 25 ans et encore plus aujourd'hui, les collectifs citoyens, associations, collectivités, chercheurs, jeunes en quête de sens, partenaires du Sud qui ré inventent les voies de la coopération, toutes et tous disent la même chose, que nous ne pouvons agir qu'en nous appuyant les uns sur les autres, en reconnaissant les interdépendances qui nous lient, en acceptant de questionner nos pratiques autant que nos certitudes.

Ces questionnements, vous les retrouverez à la lecture de ce numéro, il vous donnera à voir des expériences et des idées qui bousculent le cadre traditionnel.

La réflexion sur le Symbiocène (par Sébastien Minchin), nous invite à repenser notre rapport au vivant, l'approche par les Communs porte la transformation de la manière de gouverner collectivement les ressources essentielles. Vous yerez également les évolutions de la coopération internationale face aux différentes fractures du monde et aux enjeux de durabilité. Enfin, les différents témoignages des actrices et acteurs régionaux prouvent, s'il le fallait encore, que la solidarité se vit d'abord au quotidien, sur les territoires.

Depuis 25 ans, nous le voyons, la solidarité internationale devient un travail en commun, où s'entrelacent savoirs locaux, responsabilités partagées et des récits qui se réinventent. Il n'y a plus les sachants et ceux qui appliquent,



“

Les défis d'aujourd'hui et de demain nous y obligent, nous devons faire réseau, créer du lien, soutenir, relier et rendre visible celles et ceux qui aujourd'hui posent les bases des solidarités de demain.

c'est un espace où chacune et chacun apprend autant qu'il transmet.

Les défis d'aujourd'hui et de demain nous y obligent, nous devons faire réseau, créer du lien, soutenir, relier et rendre visible celles et ceux qui aujourd'hui posent les bases des solidarités de demain.

Célébrer les 25 ans de Centraider, célébrer la solidarité, ce n'est pas l'idéaliser, c'est avant tout l'entretenir, la questionner (tout comme les Communs ou le Symbiocène nous questionnent) et surtout poursuivre la construction de son avenir.

Je vous en souhaite une bonne lecture, en espérant que celle-ci soit, une fois encore, une source d'inspiration et de mobilisation.

N'oublions pas que même dans l'incertitude, nous pouvons choisir d'agir.

Renaud Mettre

> Président de Centraider

VIE DU RÉSEAU



À TOURS, LA RENCONTRE RÉGIONALE DE L'ECSI A ÉTÉ CÉLÉBRÉE AUX CÔTÉS DU FESTISOL 2025

La 3e Rencontre régionale de l'ECSI a été organisée le 7 novembre 2025 à MAME, à Tours, en partenariat avec la Région Centre-Val de Loire, marquant également le lancement régional du Festival des Solidarités. La journée a été placée sous le signe de l'environnement, et les enjeux écologiques ont été explorés à travers leurs liens avec les migrations, le genre ou l'agriculture. Une table ronde a été animée avec des expert·es de la justice environnementale, suivie d'une promenade urbaine proposée par le Collectif Monde Solidaire 18 et d'un théâtre-forum

porté par la Compagnie Les 3 casquettes. L'après-midi, plusieurs ateliers ont été proposés afin que les participant·es puissent tester des outils d'ECSI : projection-débat, fresque « climat et migration », ou encore animation « Planète Genre ». Le lancement du Festival des Solidarités 2025 a ainsi été célébré à travers cette journée, au cours de laquelle ont été mises en lumière les initiatives régionales et l'engagement des acteurs du Centre-Val de Loire en faveur d'un monde plus juste et durable.



**Retrouvez
des outils d'ECSI sur
sengagerpourlemonde.org**

VIE DU RÉSEAU

PRISME 2025 : FOCUS SUR L'EAU & ASSAINISSEMENT

Centraider a lancé l'édition 2025 de PRISME, son incubateur de solidarité internationale, entièrement consacré cette année à l'accès à l'eau et à l'assainissement. Pendant neuf mois, les associations accompagnées seront formées, outillées et mises en réseau pour structurer des projets répondant aux besoins essentiels des populations. La sélection sera dévoilée courant décembre.



25 ANS DE CENTRAIDER : UNE INVITATION À CONTINUER À AGIR



Le 23 mai 2025, Centraider fêtait ses 25 ans à Orléans, un anniversaire symbolique venu célébrer autant le chemin parcouru que la vivacité d'un engagement toujours renouvelé. Vingt-cinq années de rencontres, de projets, de partenariats, de convictions partagées et de remises en question successives, au service d'une solidarité internationale toujours en mouvement. Dans un monde secoué par les crises politiques, climatiques, sociales et démocratiques, cette journée a été pensée comme un moment de lucidité collective : regarder le réel en face, sans renoncer à l'espoir, mais en cherchant les chemins les plus justes pour poursuivre l'action.

Lors de la plénière d'ouverture, Bertrand Sajaloli, maître de conférences en géographie, a rappelé que trois piliers fondent l'histoire et l'ADN de Centraider : le partenariat dans la durée, la confiance mutuelle et la pérennité des démarches. Il a également souligné que les cadres traditionnels de coopération doivent être relus à l'aune des bouleversements actuels, car les modèles d'hier ne peuvent suffire à affronter les incertitudes d'aujourd'hui.

Trois interventions sont ensuite venues nourrir la réflexion. Le « symbiocène » présenté par Sébastien Minchin, invite à

repenser profondément notre rapport au vivant, en abandonnant la logique de domination pour entrer dans celle du partage, de l'interdépendance et de la co-construction. Matthieu Le Corre, à travers des exemples venus du Laos, du Sénégal ou de Madagascar, a montré que la logique des communs — où les communautés décident de leurs règles de gestion et de leur futur — est une piste concrète, crédible et porteuse d'émancipation. Enfin, Valérie Huguenin, pour l'AFD, a appelé à un récit renouvelé de l'aide publique au développement, rappelant que sans lien sensible, humain et citoyen, les politiques perdent de leur sens et de leur ancrage.

L'après-midi a permis d'approfondir cette réflexion lors d'ateliers collaboratifs qui ont exploré la manière de maintenir une solidarité ouverte dans un contexte de replis nationaux, d'envisager des partenariats engagés avec les entreprises, de mettre en lumière le rôle des collectivités territoriales, et de replacer la transition écologique et la justice environnementale au cœur des actions internationales non plus, comme une dimension technique, mais comme une boussole éthique et politique.

De cette journée, une évidence émerge : pour être durable, la solidarité ne peut res-

ter figée. Elle doit évoluer, se questionner, se décentrer, accepter l'inconfort, s'ouvrir à de nouveaux récits, et s'appuyer sur des pratiques plus humbles, plus justes, plus créatives et profondément ancrées dans les réalités de terrain.

Cette revue s'inscrit dans la continuité directe de cette rencontre majeure : elle en prolonge l'élan, en approfondit les questionnements, en amplifie les voix et se veut un espace pour transformer la réflexion collective en trajectoire partagée, vivante et à la hauteur des enjeux de demain.



**Retrouvez
les compte-rendus
de la journée sur
centraider.org**



DOSSIER

LE SYMBIOCÈNE : REPENSER NOTRE RELATION AU MONDE

Sébastien Minchin

> Directeur du muséum de Bourges depuis 2017

Photo :
H3mins / Pexels

La notion de « symbiocène » que vous évoquez semble moins un concept qu'une posture face au monde. Est-ce bien cela ?

Oui, complètement. Le symbiocène, c'est d'abord une manière d'être au monde. Il invite à changer de regard, à sortir du paradigme de la compétition, du court terme et du contrôle pour aller vers la coopération, la confiance et le temps long. Nous vivons dans une société où l'humain s'est peu à peu détaché de la nature, persuadé qu'il peut tout maîtriser. Or, accepter de ne pas tout comprendre, de ne pas tout dominer, c'est déjà entrer dans cette logique de symbiose avec ce qui nous entoure. Par exemple dans mes expériences, notamment autour de la restitution des têtes maories à la Nouvelle-Zélande, j'ai pu mesurer combien la mort reste une question que nos sociétés occidentales cherchent à contourner. Nous voulons classer, définir, maîtriser : est-ce un reste humain, un objet patrimonial ? Or, en

sortant de la logique muséale, on découvre que ces interrogations sont les mêmes dans le Code civil. Cette incapacité à accepter la perte de contrôle, à vivre avec l'incertitude, traverse tout notre rapport au vivant.

Le symbiocène suppose donc de « faire confiance à l'autre », même quand cet autre est inconnu ?

Exactement. Coopérer ne signifie pas forcément comprendre. Il s'agit d'entrer en relation avec ce que nous ne connaissons pas, qu'il s'agisse d'une autre culture, d'un écosystème ou d'un microbiote. En relations internationales, on dit souvent qu'il faut comprendre l'autre pour coopérer ; or, dans le symbiocène, on apprend surtout à faire confiance. C'est la même logique dans la relation au sol : nous ignorons presque tout de la vie microscopique qu'il abrite, mais nous pouvons quand même entrer en dialogue avec elle, à notre manière.



”

Nous devons sortir de la logique selon laquelle le Nord aide le Sud. La coopération doit être horizontale. Le Sud a beaucoup à nous apprendre : d'autres manière de faire, de penser, de transmettre.

Photo :
Sébastien Minchin

Cette ouverture inclut en effet les « territoires invisibles », qu'ils soient humains, non humains ou immatériels...

Oui, et c'est ce que nous explorons avec l'artiste Sandrine Salzard dans le cadre de Bourges 2028. Le Berry, terre de croyances et de traditions populaires, est un terrain idéal pour interroger ce lien entre savoirs rationnels et héritages immatériels. Ce qui est fascinant, c'est que de plus en plus de scientifiques reconnaissent la valeur des savoirs autochtones. Francis Hallé, par exemple, raconte combien les récits oraux des habitants des forêts tropicales nourrissent sa propre compréhension scientifique. Il ne peut pas toujours les prouver, mais ils ouvrent des perspectives.

La science apprend à réintégrer l'irrationnel, à accepter que tout ne soit pas démontrable. Notre culture a longtemps opposé rationalité et intuition. Pourtant, certaines traditions ont su les faire coexister. À Cuba, il est courant qu'un médecin hospitalier collabore avec un praticien de médecine naturelle. Aux États-Unis, à Cleveland, l'un des plus grands hôpitaux a intégré, dès son origine, un cercle de guérisseurs amérindiens au sein même de son institution. Ces approches ne se contredisent pas, elles se complètent. La coopération, encore une fois, devient le moteur d'un savoir partagé.

Dans cette vision, quelle place tient la coopération internationale ?

Elle est essentielle. Face aux défis globaux, il n'y a que trois issues possibles : la disparition de l'humain, le fantasme technologique de la fuite vers Mars, ou l'acceptation de notre destin commun sur Terre. La coopération internationale est la seule voie qui permette de construire ce « monde d'après »

en échangeant sur nos relations au vivant et sur la manière dont nous voulons habiter cette planète. C'est, par exemple, ce que nous voulons faire avec Bourges 2028 : inviter des représentants autochtones à partager leurs récits du monde, car ils représentent moins de 10 % de l'humanité mais protègent 90 % de la biodiversité.

Cela suppose aussi de repenser la solidarité internationale, souvent marquée par un rapport inégal entre « Nord » et « Sud ».

Absolument. Nous devons sortir de la logique selon laquelle le Nord aide le Sud. La coopération doit être horizontale. Le Sud a beaucoup à nous apprendre : d'autres manières de faire, de penser, de transmettre. Glenn Albrecht, le philosophe et écologue australien qui a forgé le terme de « symbiocène », l'a bien compris. Il a observé l'éco-anxiété croissante de ses étudiants et les a emmenés vivre plusieurs mois avec des communautés aborigènes. Ces peuples ont traversé la colonisation, la mondialisation, les crises sanitaires ; ils ont perdu, souffert, mais ont toujours su s'adapter et transmettre. C'est cette résilience qu'il faut écouter.

Le monde de la solidarité fonctionne souvent à travers des « projets » structurés, avec des objectifs et des échéances. Ce cadre est-il compatible avec le symbiocène ?

Oui, à condition que le projet ne soit pas figé. Tout dépend de la confiance entre les personnes. Ce n'est pas la « recette » qui compte, mais l'adaptation au territoire, humain et non humain. Chaque lieu a ses contraintes, son héritage, ses potentialités. L'enjeu n'est pas de sauver le monde, mais de l'adapter pour le rendre viable et dési-

rable pour les générations futures. Le symbiocène n'est pas un mille-feuille d'objectifs ; c'est un système vivant, où tout se relie, se transforme, se réinvente.

Vous avez récemment expérimenté cette approche avec des lycéens de Bourges. Que vous ont-ils appris ?

Nous leur avons demandé comment rendre leur établissement plus « symbiocène ». Après quelques échanges, une élève a dit : « Ce qui m'énerve, c'est la sonnerie. » Ce détail a déclenché un débat passionnant sur le rapport au temps, au stress, à la compartmentation des savoirs. Et si on supprimait la sonnerie ? Si les cours n'étaient plus découplés par disciplines, mais vécus de manière transversale ? En vingt minutes, ils ont esquissé une vision de l'école du dehors, plus fluide, plus vivante. C'est exactement cela, le symbiocène : relier des idées, des contraintes, des intuitions, pour faire émerger du sens.

Finalement, le symbiocène est moins un concept qu'une méthode pour transformer notre manière d'agir.

Oui, une méthode et un récit. Elle nous dépasse, parce qu'elle relie. Tout est connecté, tout peut devenir un point d'appui pour inventer autre chose. Ce qui semblait une contrainte devient une ressource, ce qui paraissait impossible devient un objectif. Et, surtout, elle redonne confiance. En réalisant que nous pouvons agir, ici et maintenant, nous sortons du sentiment d'impuissance. Nous retrouvons la capacité d'espérer, de créer, de coopérer.



DOSSIER

L'APPROCHE PAR LES COMMUNS : REMETTRE LES CITOYENS AU COEUR DES DÉCISIONS ET RENFORCER LES SOLIDARITÉS ENTRE TERRITOIRES

Marilou Gilbert

> Responsable de programme « Communs et Gouvernances Partagées - Eau, forêts, services et territoires » au GRET

Photo :
Rencontres Eau Sénégal-Togo-Drôme en 2024 / GRET

Qu'est-ce que l'approche par les communs ?

Certains parlent des Communs comme d'une façon de penser la société en sortant du tout Etat ou du tout privé et en remettant les usagers, les citoyens au cœur des prises de décisions. D'autres insistent sur la gestion collective ou le libre accès. Différents courants et théories autour des communs ont en effet vu le jour depuis qu'Elinor Ostrom, première femme à avoir reçu le Prix Nobel d'Economie en 2009, a réactualisé le sujet dans les années 1990.

Quant à l'approche par les communs, il y a autant de manières de la formuler que d'organisations qui la formulent. Au Gret, elle

est à la fois : une intention politique, celle d'accompagner des formes d'organisation en commun qui associent citoyens, pouvoirs publics et acteurs privés ; le fait de mobiliser les cadres conceptuels des communs pour mieux analyser et appuyer des actions collectives dans les territoires ; et la volonté d'expérimenter des méthodes, des outils et des stratégies pour accompagner des organisations citoyennes à formuler et mettre en œuvre des règles et une gouvernance partagée autour du bien commun qui les concerne.

Les théories mettent en mots des pratiques. Quelles expériences ont inspiré l'approche par les communs ?

Ce qui préexistait correspondait parfois à des formes de gestion communautaire de ressources naturelles, certaines incluant la préservation de celles-ci. Les formes de commun que l'on accompagne sont un peu différentes. Elles sont plus élargies et sortent du seul cadre communautaire. Par exemple, au Sénégal, une loi de 2014 sur les services d'eau potable en milieu rural en a fait passer la gestion au secteur privé, remplaçant les anciennes associations d'usagers qui assuraient, aux côtés des collectivités locales, une forme de gestion communautaire de l'eau potable. L'approche par les communs consiste à appuyer ces associations à reprendre une place dans le contrôle et la gouvernance du service, aux côtés de l'Etat et du secteur privé, à travers la mise en place de comités locaux de suivi. Les associations y relaient les plaintes et partagent les problèmes identifiés. Ce sont aussi des espaces de redevabilité de la part de l'opérateur privé et de l'Etat vers les usagers.

On peut travailler à différentes échelles, certaines plus macro et d'autres très locales. Par exemple à Luang Prabang, pour préserver son réseau de zones humides, on a accompagné la mise en place d'un premier comité de gestion autour de la mare urbaine de Ban Mano. Quelques habitants se sont mobilisés pour le créer. Puis on a appuyé la formation d'autres comités pour qu'ils couvrent tout le réseau et qu'ils deviennent force motrice dans la gouvernance à l'échelle du territoire dans son ensemble. L'objectif est à chaque fois de renouer ou faciliter les relations entre citoyens et pouvoirs publics autour de la préservation d'un objet de commun.

Théorie et pratique se nourrissent donc l'une l'autre ?

Oui, en passant par beaucoup d'expérimentations qui ont fait évoluer l'approche. Avant de formaliser notre programme sur les Communs, des équipes du GRET accompagnaient déjà des associations, des systèmes de gestion communautaire ou concertée etc. mais la gouvernance partagée n'était pas la première entrée. Il existait aussi des écrits et recherches sur les Communs d'autres organisations comme le CIRAD, la Coop des communs ou l'AFD qui a un département de recherche dédié.

En creusant, on a identifié les Communs comme un terreau pertinent pour réfléchir autant au niveau opérationnel que pour aller plus loin sur l'intention politique qu'on porte. Nous ne voulions pas seulement parler de gestion participative, avec le caractère instrumental que porte parfois le terme



de participation vis-à-vis du « projet ». Nous souhaitions nous positionner de manière plus extérieure, comme facilitateurs engagés, pour accompagner des modes de gouvernance partagée co-construits et qui perdurent sur le long terme, avec une implication directe des usagers dans les prises de décision.

La formulation de l'approche par les communs s'est fondée à la fois sur l'expérimentation très concrète de méthodes (jeux sérieux, focus groupes, diagnostics partagés) à Madagascar, au Sénégal, au Togo ou encore au Laos et en Haïti, et des réflexions plus théoriques sur la façon dont les Communs pouvaient inspirer nos postures et méthodes d'intervention et les rendre plus transformatives.

Et vous en avez fait un programme ...

En effet. En 2019, ces allers-retours entre recherche et action se sont traduits par ce programme « Communs et gouvernances partagées », conçu sur 9 ans et cofinancé par l'AFD. Il concerne aujourd'hui une quinzaine de projets où les équipes, intervenant depuis longtemps dans ces territoires, expérimentent une approche par

Photo :
Suivi qualité de l'eau PLE
Sénégal en 2024 / GRET

”

Differentes courants et théories autour des communs ont en effet vu le jour depuis qu'Elinor Ostrom, première femme à avoir reçu le Prix Nobel d'Economie en 2009, a réactualisé le sujet dans les années 1990.

”

Un commun est une forme d'organisation sociale dynamique. La façon dont on définit l'idéal type des communs, c'est par l'action collective de ses membres face à un besoin, une menace ou un désir de faire ensemble, et par sa gouvernance partagée [...] pour préserver équitablement une chose commune.

les communs. On ne parle d'ailleurs pas de projets, mais de situations d'action où se déroulent plusieurs projets successifs, pour former un processus de temps long.

La Plateforme citoyenne PCADDISM à Sainte-Marie par exemple, accompagnée depuis 10 ans, a peu à peu évolué et est maintenant au cœur de la mise en place d'une aire protégée cogérée avec l'Etat, les collectivités et le secteur privé, notamment les hôteliers et le secteur touristique. Elle sera co-décisionnaire pour concilier préservation de la biodiversité, développement et vivre ensemble. Elle a aussi fait reconnaître les dina - conventions locales qui régissent les relations entre les humains, les ancêtres et le vivant sur l'île - et exerce un contre-pouvoir sur les questions environnementales au quotidien. L'approche par les communs permet d'appuyer cela aussi.

À partir de toutes ces expériences, le programme vise à rendre cette approche appropriable par d'autres acteurs de la coopération et de la solidarité internationale, que ce soit dans le cadre de l'APD ou en France. Mais l'approche par les communs n'est pas une recette toute faite qu'on peut répliquer telle quelle. On a bien sûr essayé de monter en généralité pour en tirer certains leviers opérationnels sur comment accompagner l'action collective, les règles, le suivi réflexif, mais ils doivent être déclinés au cas par cas.

Malgré la nécessité d'adapter l'approche à chaque situation, avez-vous un idéal de gouvernance partagée en commun ?

Un commun est une forme d'organisation sociale dynamique. La façon dont on définit l'idéal type des communs, c'est par l'action collective de ses membres face à un besoin, une menace ou un désir de faire ensemble, et par sa gouvernance partagée apprenante qui définit et met en œuvre des règles jugées justes pour préserver équitablement une chose commune.

Photo :
Vote des règles de l'aire protégée
Sainte-Marie en 2024 / GREF





Par exemple au Sénégal, dans la zone des Niayes, une dynamique de commun a émergé suite à la prise de conscience de l'urgence à inverser la tendance à la surexploitation des nappes souterraines. Les usagers décident alors de se concerter et de mettre en place des actions concrètes pour protéger la ressource, notamment à travers les plans locaux de gestion intégrée des ressources en eau qu'ils ont élaboré à l'échelle des communes.

Dans un commun, les règles autour d'une forêt, d'un bassin-versant ou d'un service doivent viser à la fois la préservation de celui-ci mais aussi la dimension d'équité et de justice sociale. Tout l'enjeu est donc de concilier les deux dimensions. Les assises des marais de Bourges constituent un bel exemple de commun, où les usagers ont été mobilisés aux côtés de la collectivité et des services de l'Etat pour décider ensemble des actions à mettre en œuvre pour préserver et valoriser les marais.

En quoi cette approche peut-elle influencer la coopération et la solidarité internationale ?

Elle nous amène à faire évoluer notre posture d'opérateur à celle de facilitateur engagé. Elle nous pousse donc à questionner et repositionner nos pratiques habituelles en les focalisant sur la gouvernance et les interdépendances sociales et environnementales, en plus de l'aspect technique, comme les infrastructures. C'est transformatif et ça nous amène à questionner aussi les outils qu'on utilise car une dynamique de commun se construit vraiment sur le temps long. On parle de transformation sociale, de mobilisation citoyenne, de réglementations qui font intervenir une grande diversité d'acteurs donc ça prend beaucoup de temps et il y a un caractère politique dans ces actions. Or, les outils qu'on utilise généralement, notamment le projet, son

cadre logique, ses procédures, et ses exigences d'impact tangible sur un temps court, sont peu en phase avec l'approche par les communs. Nous, on ne parle pas de bénéficiaires du projet mais d'acteurs de la gouvernance. Il est donc nécessaire d'adapter ces outils et notre posture pour que l'approche par les communs soit possible.

Est-ce que cette approche peut avoir une résonance en France ?

Oui, et on l'a vu lors des rencontres sur l'eau « Faire commun ici et ailleurs », organisées en 2024 avec la Fondation de France et l'association Remix the Commons. Elles croisaient une quinzaine d'expériences de gouvernance partagées de l'eau du Togo, du Sénégal et de France. Elles ont mobilisé des élus (de communes rurales des Niayes, du Lac Togo et de la Drôme, et des villes de Lyon, Grenoble et Paris), des associations comme les Plateformes de l'eau au Sénégal, Eau et Rivières de Bretagne, Entrelaines, le Parlement de Loire, et des chercheurs. Les participants ont pointé le fait qu'il y a des constats partagés en termes d'urgences liées à l'eau, mais aussi de manières d'y répondre en repensant les modalités de gouvernance de l'eau par le prisme des communs.

Avec le dérèglement climatique, tous les conflits d'usage et les tensions s'exascent et tous s'accordent sur la nécessité de ramener les citoyens dans les prises de décision. Les acteurs français présents disaient à la fin des rencontres « on a besoin d'apprendre des pratiques dans les Suds, pour gagner du temps ! ». L'approche par les communs a permis de montrer qu'il y avait de vraies complémentarités entre les pouvoirs publics et les usagers, quel que soit le territoire. Dans la zone des Niayes, le maire de Mont-Rolland qui participait aux rencontres dit que les plateformes locales de l'eau sont des moyens de résoudre des

problèmes que la mairie ne pourrait pas gérer seule. Elles ne peuvent pas se substituer à l'action publique mais peuvent la compléter en co-produisant des décisions.

L'approche par les communs permet d'ouvrir des marges de manœuvres et d'expérimenter pour trouver le système de gouvernance le plus adapté à chaque situation et le faire évoluer collectivement.

Photo :
Réserve naturelle de
Pu Luong au Vietnam / GREF

”

Elle nous amène à faire évoluer notre posture d'opérateur à celle de facilitateur engagé. Elle nous pousse donc à questionner et repositionner nos pratiques habituelles en les focalisant sur la gouvernance et les interdépendances sociales et environnementales, en plus de l'aspect technique [...]



DOSSIER

Photo :
Sarah Carrasco /
Pexels

LA FRACTURE DE L'AIDE : REDÉFINIR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS UN MONDE INSTABLE

Aladji Madior Diop

> Chef du département
Développement durable à
l'Université Alioune Diop de Bambey,
Sénégal

“

Dans un monde marqué par des crises multiples, la coopération internationale se trouve dans un tournant décisif.

Dans un monde marqué par des crises multiples, la coopération internationale se trouve dans un tournant décisif. Longtemps considérée comme un essentiel de solidarité et de développement, elle est aujourd'hui mise à l'épreuve par la complexité croissante des contextes d'intervention, la fragilisation du multilatéralisme et la montée des inégalités. Les guerres, les catastrophes naturelles, les pandémies et les instabilités politiques nous rappellent la nécessité d'agir collectivement, mais quelles sont les clés pour continuer d'agir dans un contexte aussi trouble ?

Répondre à cette question implique de repenser les fondements mêmes de la coopération internationale qui, aujourd'hui, est interrogée dans ses pratiques, ses représentations et ses impacts réels. Cela pousse aussi à réfléchir sur la manière dont la solidarité internationale est perçue, vécue et pensée depuis les pays dits « du Sud ».

L'ère des crises mondiales

Les années 2000 ont vu le monde secoué par plu-



”

Pour continuer d'agir, il est important d'adapter et renforcer la flexibilité des approches. Il faut appliquer des pratiques capables de s'ajuster aux incertitudes en intégrant les savoirs locaux et éviter les interventions standardisées, souvent inefficaces.

sieurs crises d'ordre économique, environnemental, sanitaire et politique. Une de ces crises majeures est la pandémie de COVID-19 dont les effets continuent de se faire sentir à l'échelle mondiale aujourd'hui. Cette crise a eu des conséquences économiques majeures et a exacerbé les profondes inégalités sociales existantes. D'après le rapport publié en 2022 par la Banque Mondiale (BM), « la pauvreté a augmenté pour la première fois en une génération, et les pertes de revenus disproportionnées parmi les populations défavorisées ont entraîné une hausse spectaculaire des inégalités dans et entre les pays. »¹

Cette situation a mis en évidence la vulnérabilité structurelle de millions de personnes vivant déjà dans la précarité, notamment dans les pays dits du « Sud ». Les populations de ces pays, souvent dépendantes d'emplois informels ou de revenus instables, ont été durement touchées par les restrictions sanitaires. De plus, la pandémie a révélé la fragilité des systèmes de santé et la dépendance aux chaînes d'approvisionnement mondiales. Le mot dépendance prend tout son sens lorsqu'on aborde les dernières nouvelles du monde de la coopération avec la coupure de l'aide de l'USAID. Elle a commencé par un gel de l'aide début 2025 et a été un choc majeur pour la coopération internationale et les pays bénéficiaires. Cette subvention représente en effet 40% de l'aide humanitaire². Les États-Unis étant l'un des donateurs majeurs

de l'aide internationale avec un montant approximatif de 72 milliards de dollars³, l'arrêt de leurs subventions a des répercussions considérables, surtout pour les pays dont certains pans de budget en dépendent. Les conséquences auxquelles ils doivent faire face illustrent un état de dépendance profonde (*Ibid.*, p.223). Cette situation soulève des questions essentielles sur la durabilité des modèles actuels de coopération et la nécessité de repenser les relations entre donateurs et bénéficiaires, afin de construire une coopération fondée sur le renforcement des capacités, la souveraineté économique et la responsabilité mutuelle plutôt que sur une logique d'assistance.

Les clés qui redéfinissent la coopération internationale

La coopération internationale évolue dans un environnement mondialisé troublé par les crises contemporaines. Pour continuer d'agir, il est important d'adapter et renforcer la flexibilité des approches. Il faut appliquer des pratiques capables de s'ajuster aux incertitudes en intégrant les savoirs locaux et éviter les interventions standardisées, souvent inefficaces. Il faut adopter une logique d'apprentissage permanent et d'ajustement constant, mais aussi d'une gouvernance flexible ancrée dans les réalités locales. Il faut également miser sur des partenariats pluri-sectoriels tel que décrit par l'ODD 17.

Le cas d'Haïti est un bon contre-exemple, en pointant les conséquences d'une coopération déconnectée du terrain. Dans son ouvrage, Roselyne Lamartinière illustre comment, à la suite de l'ouragan Matthew, de nombreuses ONG internationales ont agi sans réelle consultation ni entre elles, ni avec les autorités locales. Ce qui a mené à une « dépendance structurelle de l'aide et à une perte d'autonomie des populations »⁴. Cette situation a fait qu'Haïti ait longtemps été appelée la « République des ONG » (*Ibid.*, p.182). D'où, l'importance d'avoir un plan global de la part des ONG avant leur intervention et des partenariats locaux qui ne constituent pas seulement un moyen d'adaptation, mais une clé de légitimité

¹ Groupe Banque Mondiale (2022). Chapitre 1. Répercussions économiques de la crise de la COVID-19. Rapport sur le développement dans le monde 2022.

² Sampson, X. (2025). Pourquoi Trump veut-il couper l'aide étrangère et quelles conséquences cela aurait-il? Radio-Canada Info.

³ Mbah, R. E., Hardgrave, C. M., Mbah, D. E., Nutt, A., & Russell, J. G. (2025). The Impact of USAID Budget Cuts on Global Development Initiatives: A Review of Challenges, Responses, and Implications. *Advances in Social Sciences Research Journal*, 12(04). 219-232.

⁴ Lamartinière, R. (2019). Catastrophe naturelle, aides humanitaires et intervention des ONG face aux besoins réels de la population haïtienne : Un regard critique sur la commune des Abricots. *Journal of Haitian Studies*, 25(2), 182-205.

”

La coopération internationale doit être un espace d'apprentissage collectif et de transformation sociale. En ce sens, les crises actuelles ne doivent pas être perçues comme des obstacles mais comme des opportunités pour repenser les pratiques de solidarité internationale.



Photo :
Stephen Leonardi / Pexels

et de durabilité de la coopération internationale.

Un autre point à aborder est la résilience des organisations et des communautés locales. Que ce soit en action humanitaire ou dans un processus de développement renforcé, la résilience de la communauté locale permet d'avoir des résultats plus durables sur le long terme, d'où l'importance de transmettre des compétences pour rendre les personnes autonomes. Le cas d'Haïti est encore une fois un contre-exemple car basé sur une logique d'urgence matérielle à court terme et d'assistance au lieu d'autonomisation des personnes sur le long terme (Lamartinière, 2019 :197).

La résilience déjà existante nécessite, pour être renforcée, un processus de coopération basé sur le renforcement des capacités, la participation des acteurs locaux dans les prises de décision et l'appropriation des interventions par les communautés elles-mêmes. Pour qu'une coopération internationale soit réellement performante, elle doit valoriser les savoirs locaux, favoriser le leadership communautaire et soutenir des actions de développement durable. La résilience devient, alors, non seulement un objectif, mais aussi un cadre d'intervention pertinent pour une solidarité juste, efficace et pérenne.

La coopération internationale doit être un espace d'apprentissage collectif et de transformation sociale. En ce sens, les crises actuelles ne doivent pas être perçues comme des obstacles, mais comme des opportunités pour repenser les pratiques de solidarité internationale. Continuer d'agir dans un contexte trouble, c'est renforcer la rési-

lance des institutions et des populations, rétablir la confiance entre acteurs et faire de la coopération non pas un instrument d'assistance, mais un levier de développement durable et partagé, conformément à l'esprit de l'Agenda 2030 des Nations Unies.

La perception de la solidarité internationale dans les pays dits « du Sud »

La solidarité internationale est perçue de manière complexe dans les pays dits « du Sud ». Elle peut être considérée comme une opportunité de développement et de renforcement des capacités, mais elle est aussi critiquée pour ses approches descendantes et paternalistes, héritées des rapports historiques de colonialisme. Cette idée rejoint l'analyse de Boussichas concernant les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui ont été remplacés par l'Agenda 2030. Pour lui, les OMD ont été perçus par beaucoup comme « un agenda du Nord pour le Sud, conditionnant ainsi l'aide des pays riches au respect par les bénéficiaires de la mise en œuvre de politiques copiées sur sa vision de ce qu'est le « bon développement »⁵. Cette perception influence la manière dont les communautés locales accueillent ou contestent les interventions internationales.

Les projets humanitaires et de développement sont appréciés lorsqu'ils répondent

réellement aux besoins locaux et renforcent les capacités locales. Cependant, si l'approche n'est pas stratégique, ils peuvent aussi créer une dépendance ou reproduire des inégalités. Dès lors, cette expérience nourrit une pensée selon laquelle la solidarité internationale doit être participative et doit être envisagée comme un processus de coopération réciproque. Ainsi, elle est évaluée selon sa capacité à renforcer l'autonomie, respecter l'expertise locale et promouvoir un développement réellement inclusif et durable.

Conclusion

Face aux nombreuses crises et à la reconfiguration profonde des rapports internationaux, la coopération internationale est aujourd'hui à un tournant. Les exemples récents ont prouvé les limites des approches traditionnelles centrées sur l'assistance descendante et la dépendance envers l'aide extérieure. Les contextes d'instabilité exigent désormais des modèles plus flexibles, inclusifs et établis sur les réalités locales, où la résilience des communautés, la construction de partenariats équitables et la valorisation des savoirs endogènes deviennent des leviers essentiels. C'est dans cette transformation que réside la possibilité d'une coopération internationale plus juste, efficace et porteuse d'avenir.

¹Boussichas, M. (2019). Des Objectifs du Millénaire pour le développement à l'Agenda 2030. Dans P. Beaudet et al. (dir.), Enjeux et défis du développement international (pp. 53-61). Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.



DOSSIER

COOPÉRATION INTERNATIONALE, SOCIÉTÉ CIVILE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : DÉFIS PERSISTANTS ET OPPORTUNITÉS POUR UN AGENDA INTERRÉGIONAL RENOUVELÉ

Photo :
Ali Shalubben /
Pexels

Miguel Santibáñez Ibarra
> Asociación Chilena de ONGs
- ACCIÓN (plateforme de 70
institutions chiliennes pour la
promotion de la citoyenneté, le
respect et la reconnaissance des
droits humains)

La coopération internationale est un espace de rencontre et, fréquemment, de friction entre différentes visions du développement. Le cas de la relation Chili-Union Européenne illustre parfaitement la manière dont les cadres globaux, tels que l'Agenda 2030 et l'approche par les droits de l'homme, font avancer les choses sur le papier alors que la pratique quotidienne de la coopération reproduit des hiérarchies et des décisions prises loin des territoires du Sud Global. Ne sont pas non plus reconnus comme tels les raccourcis simplistes qu'impliquent les mesures comme le PIB par habitant pour comprendre des sociétés complexes comme la société chilienne.

Nous souhaitons ici donner une vision intégrale qui combine la mémoire historique, l'analyse institutionnelle et les cadres conceptuels contemporains pour définir une coopération interrégionale véritablement transformante, capable d'affronter les inégalités structurelles persistantes.

Traduit de l'espagnol par Centraider

“

Les ODD ont changé le focus de l'aide publique au développement traditionnelle vers le financement pour le développement. Ce nouveau cadre exige de focaliser sur des investissements durables, la justice fiscale, la cohérence des politiques et, ce qui est fondamental, la protection des espaces d'expression citoyenne et la reddition de comptes.

Photo :
Zhemming Wang /
Pexels



De la solidarité politique à la coopération stratégique : généalogie d'une relation

Coopération et dictature – Réseaux et résistance : Pendant la dictature militaire au Chili (1973-1990), la coopération n'était pas assistancialiste. C'était un pont politique, culturel et humain. Des réseaux européens (ONGs, églises, institutions locales et gouvernements) ont offert un appui financier et moral aux organisations de la société civile qui défendaient les droits de l'homme et développaient des pratiques d'organisation communautaire (soupes populaires autogérées, coopératives, etc.) construisant ainsi les bases d'un capital social inestimable. Dans cette période d'intense créativité, la coopération était le moteur des dynamiques sociales.

Le paradoxe de la transition : avec le retour à la démocratie, la croissance économique chilienne a favorisé l'argument technocratique de la nécessaire progressivité de la coopération, éliminant le Chili comme partie d'une coopération bilatérale avec l'Europe. Cette décision a omis le fait que les inégalités étaient structurelles, le système de protection social fragile et, point crucial, l'espace d'expression citoyenne n'avait pas de mécanismes nationaux de financement. Des centaines d'organisations sociales et d'ONG disparurent.

L'Accord d'Association Chili-UE : une participation longuement différée

L'Accord d'Association de 2002 inclut la promesse de formaliser le dialogue avec la société civile grâce au mécanisme du Comité Consultatif Conjoint (CCC), mais celle-ci ne fut pas tenue. Le CCC était une opportunité historique mais qui, dans la pratique, n'a pas fonctionné. Ce ne fut qu'en 2015 que le Décret 167 définissant sa composition fut signé et il ne fut formellement constitué qu'en 2017. Malgré cela, côté chilien, une initiative inédite s'est structurée, regroupant de grandes centrales syndicales, les coopératives, les organisations de consommateurs, le secteur privé et les ONGs.

Cependant, le recours à la participation est resté marginal. Ce décalage entre ce qui est formellement institutionnalisé et la pratique est caractéristique des relations Nord-Sud. L'incorporation de la société civile fut symbolique, sans rôle contraignant ni incidence réelle sur la modernisation de l'accord initial qui a débouché sur l'Accord-Cadre Avancé de 2024.

Le virage vers le financement pour le développement

Les ODD ont changé le focus de l'aide pu-

blique au développement traditionnelle vers le financement pour le développement. Ce nouveau cadre exige de focaliser sur des investissements durables, la justice fiscale, la cohérence des politiques et, ce qui est fondamental, la protection des espaces d'expression citoyenne et la reddition de comptes.

Investissements Etrangers Directs (IED) et globalisation inégalitaire : La CEPAL (Commission Economique Pour l'Amérique Latine), dans son analyse des IED, alerte sur les problèmes associés au développement en Amérique latine, où la forte concentration de l'investissement dans les secteurs extractifs s'accompagne d'une faible production de valeur ajoutée, une faible intégration dans la structure productive nationale et un transfert technologique limité. Cette tendance enferme des pays comme le Chili dans une structure productive dépendante des ressources naturelles. Comme avertit la CEPAL, la région court le risque de se convertir en un fournisseur subordonné de matières premières pour la transition écologique du Nord.

Le Global Gateway : Opportunité ou extractivisme vert ?

La stratégie européenne Global Gateway cherche à assurer les chaînes de valeur pour



la transition énergétique (lithium, cuivre, hydrogène vert). Sera-t-elle cohérente avec les discours sur la coopération internationale ? Il existe déjà un consensus entre les OSC sur le fait que si les investissements n'incluent pas de transfert technologique, le renforcement des capacités locales et une participation citoyenne contraignante, alors ils reproduiront la logique extractiviste des décennies antérieures, en y accolant simplement une étiquette "verte". Les investissements doivent se conformer rigoureusement aux normes environnementales et respecter les droits des communautés et des peuples autochtones (Convention 169 de l'OIT), évitant ainsi de poursuivre le deux poids deux mesures historiquement appliqué.

Société civile et espace citoyen : la condition démocratique du développement

La coopération, pour être cohérente, doit reconnaître que le renforcement de l'expression citoyenne n'est pas un "thème sans importance", mais bien un prérequis structurel, quel que soit l'agenda de développement durable duquel on parle.

Or, les OSC font face à la restriction de leur espace d'expression citoyenne, à la criminalisation des défenseurs de l'environnement et à la désinformation qui cherche à installer l'idée qu'ils empêchent le développement. En réalité, partout où la société civile participe et fiscalise (à travers des observatoires, des rapports sur les droits ou du suivi local), les projets sont plus légitimes et durables. La coopération doit financer la fonction fiscalisatrice et la production de preuves des OSC chiliennes.

La pleine application de réglementations comme la Loi de la Transparence et l'Accord d'Escazú est indispensable à la bonne gouvernance des investissements européens. La coopération doit récupérer ce sens du dialogue politique et social des années 1980, et faciliter la mise en réseau des OSCs et des territoires.

Vers un nouveau paradigme de coopération : propositions

Construire une coopération à visage humain et à pouvoir partagé requiert de dépasser l'asymétrie historique.

Photo :
Valparaiso au Chili / Pixabay

Propositions à l'Union Européenne	Propositions au Chili / à l'Amérique Latine
Plus de deux poids deux mesures : Ce qui est obligatoire en Europe doit l'être au Chili (par ex. la diligence requise)	Pleine application de la loi : Renforcer la Loi de la Transparence et l'Accord d'Escazú
Financement Pluriannuel et Flexible : Appuyer la capacité institutionnelle des plateformes nationales et pas seulement des projets ponctuels	Conditionner les IED: Exiger le transfert technologique et l'implication dans le système productif national (vision CEPAL)
Intégration obligatoire : impliquer les OSC dans la gouvernance des investissements et pas seulement dans des consultations marginales	Renforcement citoyen : Défendre les défenseurs de l'environnement et protéger l'accès à l'information

Conclusions: Vers une coopération au pouvoir partagé

Le Chili se trouve à un tournant historique : il peut être un simple exportateur passif de minéraux critiques ou réinventer son modèle de développement en renforçant l'innovation et la participation.

L'Europe se trouve face à la décision de répéter une logique paternaliste ou de contribuer à une coopération réellement transformative. Le Sud Global n'a pas besoin de sauveurs. Il a besoin de partenaires cohérents, d'institutions fortes et de démocraties participatives.

La légitimité de la coopération dépendra de sa capacité à outrepasser les asymétries historiques. La durabilité du développement dépendra, elle, de ce que la voix des communautés—and de la société civile—soit protagoniste et non dans l'attente des décisions qui définiront le futur de la transition écologique. La coopération est un pacte d'humanité et une responsabilité partagée qui ne sera authentique que lorsqu'elle sera fondée sur un pouvoir partagé.

”

Le Sud Global n'a pas besoin de sauveurs. Il a besoin de partenaires cohérents, d'institutions fortes et de démocraties participatives.



INTERVIEW

Jérôme Fauré

> Jérôme Fauré, directeur exécutif de Coordination SUD la plateforme nationale des ONG françaises de solidarité internationale.

Photo :
Sudheera Bandara / Pexels

Coordination SUD est le collectif national des ONG françaises de solidarité internationale. Depuis plus de trente ans, il fédère des associations d'horizons variés pour défendre une vision partagée de la justice, du droit et de l'interdépendance. Son directeur exécutif, Jérôme Fauré, revient sur l'histoire, le rôle et les défis actuels de la solidarité internationale.

Coordination SUD fête ses trente ans. Comment est née cette plateforme et quelle est sa mission aujourd'hui ?

Coordination SUD est née, en 1994, d'une volonté de mutualiser les forces du secteur. Trois collectifs ont décidé de parler d'une seule voix pour représenter les organisations de solidarité internationale auprès des pouvoirs publics.

L'idée était simple : être plus audibles, mieux reconnus et plus efficaces ensemble.

COORDINATION SUD : FAIRE FRONT COMMUN POUR UN MONDE SOLIDAIRE

Depuis, le collectif s'est considérablement élargi. Nous rassemblons aujourd'hui sept grands collectifs, que je cite ici : le CRID, la Coordination Humanitaire et Développement, le CLONG-Volontariat, le Groupe Initiatives, le CNAJEP, le FORIM et la dernière arrivée en 2025, la Plateforme des droits humains.

Notre mission reste la même : faire entendre une voix commune du secteur, porter un plaidoyer fort au service des associations, mais aussi accompagner ces organisations dans leur professionnalisation et leur évolution au regard du contexte.

Justement, comment accompagnez-vous les associations et ONG au quotidien ?

Coordination SUD a développé très tôt un pôle dédié à l'appui et au renforcement des capacités. Nous avons notamment créé en 2007 le FRIO, le Fonds de renforcement institutionnel des organisations professionnelles, qui aide les structures à se consolider et s'adapter sur la durée.

Nous animons également des clubs métiers, véritables espaces d'échanges et de pratiques entre pairs, qui concernent : la

gestion financière, l'accès aux financements, la communication, les ressources humaines ou, plus récemment, le rôle des dirigeants et dirigeantes dans nos organisations.

Enfin, la formation est un autre pilier : nous proposons des formations courtes certifiées Qualiopi sur des sujets tels que : comment monter un projet pour se faire financer par l'AFD ou l'Union européenne, le management, les modèles économiques, la stratégie associative... Ces dispositifs sont ouverts à toutes les organisations, pas uniquement aux membres de Coordination SUD. C'est une manière d'agir pour l'intérêt général du secteur. Nous offrons ainsi de nombreuses opportunités aux personnes qui œuvrent dans les organisations pour se retrouver et échanger, apprendre les unes des autres. C'est fortement apprécié.

Votre slogan, « Rassembler et agir pour la solidarité internationale » semble traduire une vision fédératrice du secteur.

Oui, c'est un véritable fil conducteur. Rassembler, c'est se retrouver autour de causes et de valeurs communes, une vision partagée du vivre-ensemble, cela nous permet d'affirmer que la solidarité internationale fait

“

Rassembler, c'est affirmer que la solidarité internationale fait pleinement partie de la grande famille de l'économie sociale et solidaire, et plus largement du mouvement associatif.

pleinement partie de la grande famille qui compose l'économie sociale et solidaire, et plus largement du mouvement associatif. Coordination SUD siège d'ailleurs au Conseil d'administration du Mouvement associatif, qui représente près de la moitié des associations françaises.

Nos 188 organisations partagent une charte éthique et un socle de valeurs communes que nous voulons défendre. Mais au-delà du rassemblement, il s'agit d'agir concrètement pour renforcer la solidarité dans un monde en mutation. C'est ce que nous faisons grâce à nos actions de plaidoyer auprès des parlementaires et institutions, à nos actions d'appui aux organisations mais aussi à travers un pôle de prospective qui anticipe et décrypte les transformations du secteur : la baisse des financements publics, la montée des discours de repli ou encore les bouleversements technologiques comme l'intelligence artificielle.

Comment définiriez-vous aujourd'hui la solidarité internationale ?

La solidarité internationale, c'est un ensemble d'actions et de principes qui relient les individus, les organisations et les États pour soutenir les populations confrontées à des vulnérabilités, des inégalités — qu'il s'agisse de pauvreté, d'injustice, de catastrophes naturelles ou de conflits.

Mais elle est devenue bien plus que cela. Nous ne sommes plus dans une logique d'aide unilatérale « du Nord vers le Sud » héritée de l'époque postcoloniale. Aujourd'hui, il s'agit de coopération horizontale et réciproque, fondée sur la reconnaissance de notre interdépendance. Les crises climatiques, sanitaires, sociales ou politiques nous rappellent que nos destins sont liés. Ce qui se joue à l'autre bout du monde a des répercussions directes ici, et inversement. C'est ce changement de regard qui transforme profondément le sens de la solidarité internationale.

Cette évolution s'accompagne-t-elle aussi d'une approche par les droits ?

Tout à fait. La solidarité internationale, aujourd'hui, c'est défendre des droits universels, faire en sorte que chacun et chacune puisse exercer pleinement ses droits : le droit à l'éducation, à la santé, à la dignité, mais aussi les droits de toutes et tous : des femmes, des migrants ou des minorités dans toute leur diversité.

Ces droits sont de plus en plus contestés, y compris dans les démocraties. La solidarité consiste donc aussi à protéger les acquis et à renforcer l'accès aux droits là où ils sont fragiles.

Cette approche par les droits crée d'ailleurs un pont avec d'autres acteurs et secteurs associatifs. Les organisations de solidarité internationale partagent les mêmes valeurs que celles qui œuvrent localement pour la justice sociale, la sécurité alimentaire, l'égalité, la culture ou l'environnement. Nous faisons partie d'un même mouvement et c'est important de le reconnaître et de nous reconnaître les uns les autres Ensemble, nous sommes une force citoyenne incroyable !

On a vu récemment une mobilisation commune du monde associatif autour de la défense des solidarités. Est-ce un tournant ?

Oui, et c'est un moment important. Le 11 octobre dernier, le Mouvement associatif a rassemblé des centaines d'organisations dans toute la France pour alerter sur la baisse des financements publics et la fragilisation du monde associatif, en alertant grâce au slogan « ça ne tient plus ! ». Ce jour-là, nous étions côté à côté avec des associations de tous horizons — locales, sociales, culturelles, humanitaires. On s'est reconnus dans les mêmes valeurs, les mêmes inquiétudes, les mêmes espoirs. Cette convergence est essentielle : les attaques contre la solidarité ne concernent pas qu'un seul secteur. C'est l'ensemble de la société civile qui doit se mobiliser pour défendre sa capacité d'agir. Sans quoi, la société ne tient plus !

Faut-il encore distinguer solidarité locale et solidarité internationale ?

Pas vraiment. Être solidaire, ce n'est pas une question de géographie, mais d'état d'esprit, qui naît de l'empathie et d'une conscience citoyenne.

Nous voyons des collectivités locales très investies dans des projets à l'étranger, par exemple au Bénin, en Amérique centrale ou en Inde, et qui sont aussi parmi les plus actives dans l'économie sociale et solidaire sur leur territoire. Les deux se nourrissent mutuellement.

De la même façon, beaucoup de bénévoles cumulent plusieurs engagements : aide aux migrants, lutte contre la pauvreté, coopération internationale... La solidarité est multiple, et plus elle s'exprime dans la diversité, plus elle devient forte.

Quand une collectivité ou une association s'engage à l'international, cela a un effet d'entraînement local. On voit naître des collaborations, des envies, des projets communs. C'est un cercle vertueux qui irrigue tout un territoire.

La jeunesse, souvent décrite comme désengagée, est pourtant très mobilisée sur les questions de justice et de climat notamment. Comment la percevez-vous ?

Je crois qu'il faut tordre le cou à l'idée selon laquelle les jeunes ne s'engagent plus. C'est faux : les statistiques montrent que leur taux d'engagement bénévole dans nos organisations dépasse désormais celui des retraités. Mais leurs formes d'engagement ont changé. Elles sont plus horizontales, peut-être plus volatiles, souvent portées par des causes globales — le climat, la diversité, la justice de genre.

De Coordination SUD, est née une commission jeunesse et solidarité internationale et un programme spécifique, Place aux Jeunes!, porté par l'organisation Engagé.e.s et déterminé.e.s qui explorent ces nouveaux modes d'engagement et poussent les organisations et les politiques publiques à favoriser cet engagement des jeunes qui ne cherche qu'à s'exprimer. L'enjeu, je crois, n'est pas de faire entrer à tout prix les jeunes dans nos structures existantes, mais d'aller là où leurs solidarités s'expriment : dans les mouvements climatiques et environnementaux, les initiatives locales, les associations nouvelles.

En conclusion, comment voyez-vous l'avenir de la solidarité internationale ?

Je le vois avec lucidité mais aussi avec espoir. Les crises sont profondes, les tensions fortes, mais la solidarité internationale reste un espace d'innovation, d'humanité et d'espérance. Les associations, petites, moyennes ou grandes, continuent d'inventer, de relier, de défendre le bien commun. Notre rôle à Coordination SUD, c'est de leur donner les moyens d'exister, de coopérer et de porter haut cette conviction simple : co-opérer, c'est reconnaître que nos chemins de vie sont reliés. Ces réseaux puissants que nous tissons avec le monde protègent nos futurs.

La solidarité n'est pas une utopie : c'est une manière concrète et nécessaire d'habiter le monde.



VIE DU RÉSEAU

Photos :
Centraider /
So Coopération

TERRITOIRES EN COMMUN

Franck Fortuné

> Délégué général de la CIRRMA
(Conférence Inter-régionale des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs)

Qu'est-il possible de comprendre d'un tel titre ? Intuitivement, il est juste d'imaginer qu'il s'agit de gérer collectivement un espace géographique, délimité administrativement (ville, département etc) ou par les usages (bassin de vie, bassin versant etc). En se penchant un peu plus sur l'approche par les communs, comme le définit E. Ostrom, il est question de savoir combiner une ressource, une communauté et des règles. Une formule simple, pour une alchimie complexe. Souvent présentée comme une troisième voie entre le Marché et l'Etat, cette approche parle à beaucoup d'acteurs du monde associatif, de l'économie sociale et solidaire, de la société civile au sens large mais aussi à des institutions décentralisées, qui tous sont à la recherche d'une forme d'optimum entre un territoire et sa gouvernance.

Appliqué au champ de la coopération et de la solidarité internationales, cela peut être riche d'enseignements et de changements dans nos pratiques. Imaginez un instant que le moteur des relations internationales, ne

soit plus la relation d'Etat à Etat, mais la relation d'un territoire à un autre. Nous changerions déjà d'échelle et de regard sur la manière dont les habitants de ces territoires peuvent entrer en relation. Il ne s'agirait plus de dire la France et tel Etat coopèrent, mais de revenir à nommer les choses à leur juste échelle d'action (le nom des territoires concernés par un projet, et plus précis encore, le gentilé des jeunes qui y participent, la vallée où se déroule l'action, le nom exact de la problématique etc). Car « mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde » comme le disait Albert Camus. Si l'on accepte de perdre de la grandeur induit par ce biais de surgénéralisation apprécié des communicants, nous nous grandirons autrement.

Poursuivons par l'exemple en s'appuyant sur notre intuition. A l'heure de la Coop 30 à Belém, vous avez à minima en tête l'image d'un Brésil qui abrite une des richesses communes à l'humanité : l'Amazonie. Quand celle-ci brûle, vous vous sentez concernés. Idem, lorsque vous apprenez qu'un haut lieu de biodiversité



“

Imaginez un instant que le moteur des relations internationales, ne soit plus la relation d'Etat à Etat, mais la relation d'un territoire à un autre. Nous changerions déjà d'échelle et de regard sur la manière dont les habitants de ces territoires peuvent entrer en relation.

est menacé, ou qu'il est difficile de se soigner en périphérie des villes de tel pays : « c'est pareil ici ! » me répondriez-vous. C'est ce fil qui nous guide dans l'acceptation de l'idée de territoires en commun.

Et si nous utilisions cela dans la coopération internationale pour promouvoir l'idée que des habitants de territoires partageant des enjeux similaires (l'accès au soin, la préservation du patrimoine, l'urbanisation, la gestion des écoles, l'érosion du littoral etc) puissent rentrer en coopération sur le triptyque communauté, ressources, règles ? Nous pourrions ainsi plus facilement imaginer que les enjeux sont communs, même si chacun s'exprime avec la singularité de son contexte. Nous pourrions bousculer notre triptyque communautés, ressources, règles, au miroir d'un autre territoire. Soyons audacieux. Nous pourrions partager des formes originales de gouvernance ; et si les habitants, la société civile, les collectivités qui ont à gérer pour partie l'Amazonie avaient leurs mots à dire sur la gestion de la forêt ou du parc naturel près de chez vous ?

Si vous trouvez à la lecture de ces mots qu'il n'y a pas de révolution copernicienne dans cette approche par les communs, c'est qu'il nous faut aborder les autres formes d'engagement à l'international. Celles qu'il faudrait nécessairement réformer ou abandonner. Car la multiplication des crises nous oblige à faire des choix.

La dernière décennie a fait naître une vague

de « dégagisme » sur la présence française en Afrique. On peut ergoter sur les raisons en réglant la focale sur les chancelleries ou observer que la permanence des liens se situe au niveau des relations d'amitié, des diasporas, des sociétés civiles qui dialoguent par-dessus le mur des désaccords internationaux. Tant que l'on commence nos phrases par « la France » et « l'Afrique », qu'importe l'analyse qui suit, celle-ci tombe immanquablement dans une forme de désuétude (et de discrédit !). Changer notre récit sur les échelles c'est donc une nécessité pour être audible et accepté par nos concitoyens, ici comme ailleurs.

Dans le même temps, depuis 2015 sont mis en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD), dont vous pouvez apprécier ou non la pertinence ou encore regretter les faibles avancées sur le terrain. Les ODD ont l'avantage conceptuel d'introduire les enjeux communs et de penser en logique planétaire (et pas international !). La différence ? Sur les questions d'égalité de genre par exemple, il n'est plus donné aux occidentaux d'en faire la leçon aux autres, mais bien de contribuer à un meilleur examen de leurs propres actions en la matière ; une approche salutaire comme l'ont montré les récents débats de sociétés. Changer notre récit sur les communs c'est donc une nécessité pour être légitime à agir, ici comme ailleurs.

Faire des choix, c'est aussi renoncer. Les projets de coopération et de solidarité in-

ternationales qui ne s'enracinent pas dans cette approche par les communs ont peu de chances de perdurer dans leurs légitimités d'action. Disons-le, « nous », les occidentaux, ne pouvons plus offrir comme seul point d'appui notre capacité à « faire des projets » et notre manuel de « renforcement de capacités » qui nous amène à penser le monde avec la seule compétence d'un gestionnaire en ressources, auréolé par le sens charitable de la solidarité internationale. Cela n'est plus. Le monde, ou plus précisément les enjeux planétaires, se pensent déjà autrement. Peut-être qu'avec votre aide, l'idée même des « territoires en commun » sera une nouvelle pierre pour consolider l'édifice chancelant de la coopération internationale.

C'est sur cette base de réflexion que la CIRRMA et SO Coopération (RRMA de Nouvelle Aquitaine) ont organisé, le 6 novembre dernier, la journée des Initiatives Citoyennes de Coopération Internationale (ICCI). Les RRMA ont fait partie des 140 participants qui ont nourri les nombreux échanges autour des questions que, fort heureusement, nous nous posons sur les nécessaires évolutions de nos manières de coopérer.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : DES IDÉES RECUES À DÉPASSER

La solidarité internationale ne se joue pas seulement de capitale à capitale : elle se construit aussi de territoire à territoire, là où les besoins sont concrets, où les solutions sont inventées, où les liens humains transforment durablement les vies. Quand une commune française partage son expertise en gestion de l'eau, quand une association locale forme des technicien·nes, quand un collectif citoyen échange ses pratiques avec une ville partenaire, ce sont des progrès réels qui prennent corps. C'est dans ces coopérations de proximité, ancrées et réciproques, que la solidarité internationale avance le plus vite et le plus loin. Territoires ici, territoires là-bas : c'est ensemble que nous faisons bouger les lignes.

1/ La solidarité internationale, ce n'est pas une compétence des communes

Faux. La loi autorise les autorités locales françaises à conclure des conventions de partenariat avec des autorités locales étrangères pour mettre en œuvre ou soutenir toute action internationale de coopération ou d'aide au développement.

Par exemple, la loi Thiollière (2007) ne contraint plus les collectivités territoriales à démontrer l'intérêt local des actions menées à l'international si celles-ci sont conduites dans le cadre d'une convention de coopération. La loi vient également sécuriser l'aide d'urgence déployée par les collectivités territoriales françaises dans les pays en crise ou victimes de catastrophes naturelles.

La loi Oudin-Santini permet depuis 2005 aux collectivités d'agir pour l'eau, l'assainissement ou les déchets à l'international. La coopération décentralisée est reconnue, légale et encouragée par l'État. La loi d'orientation et de programmation (2014) consacre la reconnaissance de l'AECT ne se limitant plus à la coopération décentralisée mais à la diversité des pratiques internationales ; la loi promeut également le 1% déchets, 1% énergie et 1% transport sur le modèle de la loi Oudin-Santini.

2/ Les communes n'ont pas les moyens

Les budgets alloués représentent en moyenne 0,01 % du budget communal. Une goutte d'eau... pour des impacts réels sur l'accès à l'eau, la santé ou l'éducation dans les territoires partenaires. Pour les crises sanitaires, chaque dollar investi dans la prévention génère un rendement global de 20 dollars en moyenne.

L'amendement Pintat (2006) permet aux acteurs du service public de distribution de l'électricité et du gaz de consacrer jusqu'à 1% de leur budget à des actions de coopération et de solidarité internationales dans ces domaines.

3/ Ça n'aide pas les habitants d'ici

Au contraire : échanges de pratiques, capacité d'innovation des services techniques, attractivité du territoire, ouverture culturelle, engagement citoyen. La SI renforce aussi les territoires français. Les projets internationaux mobilisent plus de 50 000 salarié·es, dont une majorité en France, créant un vivier d'expertise utile aussi aux collectivités (gestion de projets, santé, climat...). Face aux défis globaux grandissants notamment liés au changement climatique, nous avons besoin de l'expérience et des connaissances développées dans les pays touchés depuis plus longtemps.

La solidarité internationale ne se substitue pas aux priorités locales : elle les complète. Et elle coûte moins cher qu'on ne l'imagine, tout en renforçant l'image, l'expertise et la responsabilité internationale des territoires. Les projets internationaux liés à l'eau ou à l'assainissement améliorent la gestion des services techniques locaux grâce à des échanges d'expertise entre communes partenaires, et réduisent les coûts futurs grâce à la prévention des crises (climat, santé, sécurité).

4/ C'est un truc de gauche

Historiquement faux. La SI n'a pas été portée uniquement par des gouvernements dits de gauche. Par exemple De Gaulle a créé l'institution à l'origine de l'AFD (la Caisse centrale de la France libre à l'époque) en 1941, puis en 1959 il a doté la France d'un ministère de la Coopération pour contribuer au développement des pays nouvellement indépendants. Jacques Chirac a impulsé la création de la taxe solidaire pour les billets d'avion en 2006. Nicolas Sarkozy a initié la création de la taxe sur les transactions financières dans une logique de solidarité vis-à-vis des pays à faible revenu, en 2012. Au-delà des clivages des partis politiques, la coopération est avant-tout un pilier républicain.

5/ On ne sait pas où va l'argent

La coopération et la solidarité internationale est l'un des domaines les plus évalués de l'action publique. Les projets financés font l'objet de contrats rigoureux et de processus de suivi, d'évaluation et d'audit réguliers menés par des organismes indépendants. Plus de 150 ONG disposent d'un statut consultatif à l'ONU grâce à leur transparence et leur expertise.

6/ La solidarité internationale augmente les migrations

C'est l'inverse. Là où l'éducation, la santé et les services publics progressent, les départs forcés diminuent. La SI agit sur les causes profondes de l'exil. Soutenir des systèmes de santé efficaces évite les pandémies et protège les populations, limitant les déplacements forcés. L'épidémie d'Ebola, sans action internationale, aurait eu un impact massif hors d'Afrique de l'Ouest.

7/ Ça ne sert à rien : trop loin, trop compliqué

Les logiques de partenariat ne sont pas différentes et les actions à l'international moins complexes que les missions quotidiennes d'une collectivité. Comme pour toute politique, l'élaboration d'un diagnostic et d'une stratégie claire sont des prérequis permettant de limiter le risque. Une multitude d'acteurs, dont les réseaux régionaux multi-acteurs de la coopération et de la solidarité internationales, ont pour mission de vous accompagner dans vos démarches. L'action internationale ne doit pas être perçue comme une charge supplémentaire pour les équipes mais comme une opportunité d'impliquer les services sur des projets novateurs et formateurs. Echange de pratiques et d'expériences, mise en réseau, décloisonnement des services, l'ouverture à l'international participe à l'amélioration des relations de travail et à la montée en compétences des élus et des agents. Ils font des collectivités des acteurs de la diplomatie française dans le monde.



DOSSIER

RElier les territoires du monde pour construire la paix

Delphine Benassy

> Vice-présidente de la Région Centre-Val de Loire en charge de la coopération internationale

Depuis plus de vingt ans, la Région Centre-Val de Loire inscrit la coopération internationale au cœur de son projet politique. Dans un monde fragmenté, marqué par les crises et les replis, cet engagement fait figure de boussole : celle d'un lien entre les peuples, les territoires et les générations. Delphine Benassy revient sur la vision, les priorités et les effets concrets de cette politique régionale, entre ouverture, solidarité et culture de la paix.

La coopération internationale fait partie de l'ADN de la Région Centre-Val de Loire. Dans un contexte mondial souvent tendu, pourquoi continuer à y croire si fortement ?

Cette politique est un pilier de notre action depuis deux décennies. Elle a été inscrite dès 1998 dans le projet politique de la ma-

jorité régionale et elle n'a jamais été remise en cause. Bien au contraire, nous avons réaffirmé notre engagement à travers une nouvelle stratégie, adoptée en décembre 2024. Dans une époque où la tentation du repli existe, il nous semble essentiel de rappeler que la rencontre, la coopération et la fraternité — ou la sororité — sont des leviers puissants de compréhension mutuelle. Quand on se connaît, on se parle, on travaille ensemble, on apprend à lever les peurs. C'est aussi simple et aussi fondamental que cela. Dans un monde où les conflits ne s'éteignent pas, la coopération est notre manière d'apporter une pierre concrète à la construction de la paix.

Au-delà de la paix, cette ouverture au monde permet-elle d'aborder autrement les grands défis globaux – environnement, climat, égalité, ressources ?

Photo ci-dessus :
Cérémonie protocolaire avec la délégation de Fès-Meknès (Maroc)

Ci-contre :
Cérémonie protocolaire avec la délégation du Tamil Nadu (Inde)



”

Cette politique est un pilier de notre action depuis deux décennies. Elle a été inscrite dès 1998 dans le projet politique de la majorité régionale, et elle n'a jamais été remise en cause. [...] nous avons réaffirmé notre engagement à travers une nouvelle stratégie, adoptée en décembre 2024.

Bien sûr. Ces enjeux sont universels : la raréfaction des ressources, les effets du dérèglement climatique et ses impacts sociaux, la place de chacun dans la société... Ce sont des questions d'habitabilité du monde. Mais elles s'expriment différemment selon les contextes, les cultures, les pratiques. C'est pourquoi la coopération internationale est si précieuse : elle permet de se décentrer, de voir comment d'autres peuples gèrent les mêmes difficultés, parfois avec des solutions différentes, plus adaptées à leurs réalités locales.

En découvrant ces autres manières de faire, on s'enrichit. Cela nous oblige à sortir de nos cadres, à penser autrement, à construire des réponses plus créatives et plus ajustées.

La stratégie régionale repose aussi sur des « marqueurs du territoire » : la Loire, le patrimoine, les paysages... En quoi cela influence-t-il votre manière de coopérer ?

Ces marqueurs ne sont pas décoratifs : ils ancrent notre action. La coopération ne flotte pas dans les airs, elle s'appuie sur ce que notre territoire a d'unique. En partant de nos atouts – la Loire, patrimoine mondial de l'UNESCO, nos savoir-faire agricoles, culturels ou environnementaux – nous créons des ponts cohérents avec nos autres politiques publiques. Cela permet d'impliquer une grande diversité d'acteurs : collectivités, établissements scolaires, associations, entreprises, chercheurs... Tous ont des expertises à partager.

Et ces échanges nourrissent nos propres

politiques. C'est un cercle vertueux : en partageant nos expériences, nous en tirons nous-mêmes des enseignements précieux.

Pouvez-vous nous donner des exemples concrets de ces coopérations fondées sur les marqueurs du territoire ?

Je pense d'abord à notre coopération avec Luang Prabang, au Laos, née d'un dialogue entre deux territoires ensuite classés au patrimoine mondial de l'UNESCO : le Val de Loire et la ville de Luang Prabang. Au fil du temps, cette relation s'est élargie à d'autres enjeux, notamment l'accès à l'eau et l'assainissement en milieu rural. Ce projet aborde aujourd'hui la gestion concertée de la ressource, un bien commun de plus en plus menacé. Lors de notre prochaine mission, nous y emmènerons des représentants de Bourges Plus, de la Mission Val de Loire et d'autres partenaires régionaux, pour croiser les expertises sur la préservation de la qualité de l'eau.

Ces échanges s'ancrent dans des logiques de réciprocité et nous permettent de renforcer nos propres pratiques tout en appuyant nos partenaires. C'est un double mouvement : nous donnons, mais nous recevons aussi beaucoup.

Et sur d'autres territoires de coopération, quels effets concrets avez-vous pu observer ?

Un autre exemple fort est celui de notre partenariat avec la Région du Gorgol, en Mauritanie. Il s'articule autour de l'agriculture,

de la formation et de l'insertion des jeunes. Nous avons mis en place des échanges entre un lycée agricole d'Orléans et une école de formation en Mauritanie. Cela a permis des mobilités d'enseignants et d'étudiants, mais aussi l'organisation, en région Centre-Val de Loire, d'un colloque sur l'adaptation des pratiques agricoles au dérèglement climatique. Ce type de rencontre crée un véritable aller-retour d'expériences. Les acteurs mauritaniens découvrent nos initiatives locales, et nous, nous nous inspirons de leur rapport au climat et à la terre.

La coopération se développe également avec l'Inde et le Maroc, autour du tourisme notamment. Comment ces projets se construisent-ils ?

Avec l'Inde, nous travaillons sur le tourisme culturel et numérique. L'idée est d'utiliser les outils de la modélisation 3D et du jeu vidéo pour enrichir les expériences de visite. Ces technologies peuvent à la fois préparer un voyage, prolonger la découverte ou contribuer à la conservation du patrimoine en numérisant des sites anciens. Nous partageons des problématiques communes : comment valoriser un patrimoine exceptionnel, tout en assurant sa préservation et son accessibilité au plus grand nombre.

Au Maroc, c'est un autre visage du tourisme qui nous relie : le tourisme équestre, dans la région de Fès-Meknès. Là encore, il s'agit d'un dialogue entre cultures du cheval et valorisation des paysages. Ce projet, mené avec la Fédération Française d'Equitation, illustre bien ce que peut être un tourisme durable. Sur ces deux zones, nous souhai-



tons développer une approche autour des patrimoines dans leur ensemble, une approche qui permet de relier les savoir-faire de l'artisanat, de la gastronomie avec la mise en valeur des richesses naturelles et culturelles, pour un tourisme durable et équitable. Nous allons d'ailleurs lancer avec Fès-Meknès un nouveau projet nommé « métiers d'art en partage », qui impliquera des établissements de formation et des artisans des deux territoires. En Inde, à Pondichéry, le travail autour de la justice alimentaire et des circuits courts participe aussi de cette vision d'un tourisme durable et équitable, en impliquant des restaurateurs et des agriculteurs des deux territoires.

La coopération internationale repose sur la durée, la confiance, mais aussi une grande capacité d'adaptation. Quelles sont, selon vous, les principales difficultés ou évolutions auxquelles doivent faire face les territoires aujourd'hui ?

C'est vrai que la coopération, telle qu'on la pratique à l'échelle régionale, est à la fois une aventure humaine et un exercice d'équilibre permanent. Elle repose sur le temps long, sur des relations de confiance construites parfois depuis des décennies. Or, le monde va vite : les contextes changent, les acteurs se renouvellent, les crises se succèdent. Il faut donc apprendre à conjuguer la stabilité du lien et la souplesse dans les modes d'action.

Les défis sont multiples. Le premier, c'est évidemment le financement et la pérennité des projets. Beaucoup d'initiatives reposent sur des associations ou des collectivités locales dont les moyens sont contraints. La Région joue alors un rôle d'appui et de levier, pour sécuriser les actions et maintenir la continuité malgré les aléas économiques ou politiques. La coopération n'est pas un luxe : c'est une façon d'ancrer nos territoires dans le monde, de leur donner une place et une responsabilité. Le deuxième grand défi, c'est l'évolution même des relations internationales. On ne parle plus de « coopération Nord-Sud » au sens classique. Les échanges ne se résument plus à un transfert de compétences ou de savoir-faire du Nord vers le Sud. Nous sommes dans une logique d'apprentissage mutuel, de co-construction. Les partenaires du Sud innoveront, inventeront, résisteront, expérimentent souvent plus vite que nous. Reconnaître cela, c'est déjà transformer profondément notre posture et notre manière de coopérer.

Un autre enjeu fort est celui du renouvellement des acteurs. La coopération internationale attire aujourd'hui des profils très variés : jeunes, retraités, chercheurs, entrepreneurs, collectivités, artistes, agriculteurs... Cette diversité est une richesse, mais elle demande de nouveaux cadres d'échanges, plus ouverts, plus horizontaux.

C'est aussi pour cela que la Région soutient la mise en réseau des acteurs à travers Centraider et la Conférence permanente des relations internationales qu'elle anime. Nous croyons à la force du collectif : aucun acteur, seul, ne peut porter la complexité des transitions à venir.

Enfin, il y a un défi plus symbolique mais tout aussi essentiel : faire comprendre l'utilité de la coopération à nos concitoyens. Dans un monde traversé par la peur, les replis et les crises multiples, il faut redire que la coopération n'est pas une cause lointaine : elle agit sur nos vies ici, sur nos politiques publiques, sur nos façons d'habiter ensemble le monde. Quand une commune du Loiret échange avec une ville mauritanienne, quand un lycée d'Orléans accueille des étudiants étrangers, c'est tout un territoire qui s'ouvre, qui s'enrichit, qui apprend à penser plus large.

Et puis il y a, bien sûr, le défi climatique et ses enjeux sociaux. C'est celui qui relie tout le reste. Les bouleversements environnementaux ne connaissent pas de frontières et ils touchent davantage les plus fragiles : ils nous obligent à agir ensemble, à partager nos savoirs, à adapter nos pratiques. Beaucoup de nos partenaires y sont confrontés depuis longtemps. Ils ont développé des modes d'agriculture, de gestion de l'eau, d'aménagement du territoire qui peuvent nous inspirer. Dans ce sens, la coopération est un laboratoire de solutions partagées

”

Quand une commune du Loiret échange avec une ville mauritanienne, quand un lycée d'Orléans accueille des étudiants étrangers, c'est tout un territoire qui s'ouvre, qui s'enrichit, qui apprend à penser plus large.

face à la crise écologique et sociale. Au fond, les difficultés sont réelles, mais elles rendent l'action d'autant plus nécessaire. La coopération, c'est accepter de ne pas tout maîtriser, et continuer à tisser des liens, même dans l'incertitude. C'est ce qui en fait une politique profondément humaniste.

Ces coopérations institutionnelles s'appuient aussi sur un tissu associatif très vivant. Quel rôle jouent les acteurs de terrain dans cette dynamique ?

Un rôle essentiel. La solidarité internationale commence toujours par un engagement local. Des citoyens, réunis autour d'une idée, d'une envie d'agir ou d'une amitié, construisent des projets concrets. Notre rôle, à la Région, est de soutenir ces dynamiques, de les accompagner dans leur structuration et dans la durée.

Nous travaillons étroitement avec le réseau Centraider, qui est un partenaire clé, pour faire monter les acteurs en compétence, les faire gagner en visibilité et en impact, tout en gardant leur ancrage humain et bénévole.

Je pense à l'association Horizons Sahel, dont j'ai récemment célébré les vingt ans. Leur parcours est exemplaire : des bénévoles engagés, un ancrage fort dans le Vendômois, des partenariats solides, et une action concrète – notamment dans la collecte et le transfert de matériel médical vers le Sénégal et la Mauritanie, avec des formations sur place et un véritable accompagnement pour sa maintenance. C'est toute une chaîne de solidarité qui se construit, ici et là-bas.

Justement, ce lien entre ici et là-bas semble central dans votre vision de la coopération.

Oui, c'est fondamental. L'action internationale n'a de sens que si elle reste connectée à un territoire. Quand une école, une collectivité ou une association de la région s'engage à l'international, elle fait aussi grandir son environnement local : elle ouvre les horizons, sensibilise, donne envie d'agir. C'est pourquoi nous insistons sur la double dimension : l'ancrage local et l'ouverture mon-



ationale. Cette articulation permet d'impliquer les habitants, d'éveiller les jeunes générations aux enjeux planétaires et de nourrir une culture commune de la solidarité.

La jeunesse est d'ailleurs au cœur de votre action. Comment lui donner la place qu'elle mérite dans cette coopération ?

Nous voulons que le plus grand nombre de jeunes vivent une expérience internationale, sous une forme ou une autre. Certains partiront, grâce aux dispositifs de volontariat que nous soutenons avec nos partenaires. D'autres découvriront le monde depuis leur lycée ou leur association, à travers des projets d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Toutes ces expériences comptent, elles marquent des parcours personnels et professionnels. Elles ouvrent des fenêtres sur le monde, stimulent la curiosité, la tolérance et la conscience globale.

En tissant ces liens, ici et ailleurs, nous préparons une génération capable d'agir pour la paix, dans un monde interdépendant.

Photo ci-dessus :
Cérémonie
protocolaire avec la
délégation du Tamil
Nadu (Inde)

Photo - à gauche :
Luang Prabang
au Laos



TÉMOIGNAGE

OSIM

« LA SOLIDARITÉ DEVIENT RÉELLE LORSQU'ELLE CRÉE DE L'AUTONOMIE »

Abderamane Mahamat

> Président de l'association Asid Kelo

Photos :
Asid Kelo

Depuis 2019, l'association Asid Kelo œuvre au Tchad pour soutenir des initiatives locales fondées sur la formation, la transmission de compétences et l'implication directe des communautés. Son président, Abderamane Mahamat, raconte la genèse du projet, les réalisations déjà menées, les leçons apprises et sa vision d'une solidarité discrète mais profondément transformatrice.

Comment est née l'idée de créer Asid Kelo ?

Tout est parti de plusieurs retours à Kelo, ville située au sud du Tchad, d'où je suis originaire. À chaque séjour, j'y rencontrais des personnes motivées, dotées d'une énergie admirable et d'une volonté sincère d'agir. Pourtant, leurs projets restaient souvent au stade de l'idée, faute d'accompagnement

technique, de moyens financiers ou de structure pour organiser leurs activités. C'est alors que j'ai pris conscience que, parfois, un simple appui méthodologique, une formation adaptée ou une compréhension plus claire des enjeux économiques peut suffire à transformer une intuition en réalité tangible. En 2019, nous avons donc fondé Asid Kelo afin de créer un pont entre la diaspora, les acteurs locaux et d'éventuels partenaires. L'objectif était, et demeure, de soutenir des projets initiés par les communautés elles-mêmes, dans une logique d'autonomie et de durée.

Quelles premières actions avez-vous menées sur le terrain ?

Nous avons rapidement orienté nos efforts vers deux domaines qui présentaient un fort potentiel d'impact :



”

Avec le temps, nous avons identifié trois principes essentiels. D'abord, la transparence. [...] Ensuite, le transfert de compétences, [...] Enfin, l'implication directe des bénéficiaires [...]

la formation agricole et les activités génératrices de revenus. Cela s'est traduit par la mise en place de séances de formation, puis par l'accompagnement de deux projets pilotes, l'un consacré à l'élevage de volaille, l'autre à la transformation de la mangue. L'idée n'était pas simplement de transmettre une technique mais d'amener les bénéficiaires à maîtriser tout le cycle : la gestion, la production, la transformation, la conservation et enfin la commercialisation. Nous souhaitons que ces activités deviennent des projets réellement structurants et pas uniquement de l'aide ponctuelle.

Quel est le moment qui vous a le plus marqué depuis la création d'Asid Kelo ?

Sans hésitation, je dirais la transformation de la mangue avec le regroupement de femmes FEMACT. Les voir acquérir pas à pas les gestes, utiliser les machines, comprendre la gestion des stocks et produire des mangues séchées d'une qualité remarquable a été un véritable tournant. Beaucoup d'entre elles ne s'étaient jamais imaginées produire un jour un produit valorisable au-delà de leur village. Nous avons ensuite pu rapatrier en France quelques échantillons. Les retours ont été enthousiastes, parfois même étonnés par la qualité gustative. Cette validation externe a provoqué chez elles une immense fierté. Elle a confirmé que leur travail pouvait entrer sur un marché élargi et que leur savoir-faire avait toute sa place dans une filière économique naissante. À mes yeux, cela a donné, à leur engagement, une dimension nouvelle : celle de la reconnaissance et de l'estime de soi.

Comment valorisez-vous ces réussites auprès des communautés ?

Nous organisons systématiquement des séances de restitution. Ce sont des moments importants, à la fois conviviaux, émouvants et exigeants, durant lesquels nous partageons les avancées du projet, les réussites, les zones d'amélioration et les perspectives d'avenir. Nous projetons des images, diffusons des témoignages et prenons le temps d'écouter les ressentis de chacun. Ces instants créent un lien profond, renforcent la confiance et donnent à chacun un rôle visible dans le processus. La solidarité n'existe pas sans reconnaissance.

Quelles sont selon vous les clés d'une solidarité efficace et durable ?

Avec le temps, nous avons identifié trois principes essentiels. D'abord, la transparence. Elle concerne les décisions, les finances, les partenariats et la communication. Ensuite, le transfert de compétences, qui demeure la véritable finalité de tout projet d'aide. Une action réussie est une action qui continue d'exister sans nous. Enfin, l'implication directe des bénéficiaires, dès le début, pour qu'ils en soient les moteurs. Rien ne peut fonctionner durablement si les premiers concernés ne se sentent ni légitimes ni décisionnaires. La solidarité ne consiste pas à agir à la place des autres, mais à donner les moyens d'agir par eux-mêmes.

Quels obstacles avez-vous rencontré sur le terrain ?

Comme dans tout projet international,

nous avons dû faire face à des imprévus. Certains équipements nécessaires à l'élevage ont dû être importés du Cameroun, provoquant des retards qui ont bouleversé notre calendrier. Lors du projet de transformation, l'installation solaire n'était pas suffisamment dimensionnée, ce qui a entraîné des ajustements techniques coûteux en temps. À cela s'ajoutent les délais administratifs, parfois longs et imprévisibles. Cependant, ces obstacles ont accéléré notre professionnalisation. Nous avons appris à anticiper, à nous adapter et à prévoir une marge de flexibilité dans chaque action. Ce sont des leçons précieuses.

Quels sont vos projets à moyen terme ?

Nous souhaitons consolider la filière mangue et la rendre pérenne, en permettant à d'autres groupements d'y accéder, de se former et de produire à leur tour. Nous envisageons également de diversifier les activités génératrices de revenus, toujours autour de projets réalisables, contextualisés et portés par les femmes et les jeunes. Il s'agit pour nous de soutenir des trajetatoires qui transforment durablement les conditions de vie. Toute personne souhaitant se rapprocher de notre démarche peut participer à nos rencontres, diffuser nos actions, proposer des compétences ou des soutiens financiers. La solidarité se construit par addition, jamais par substitution.



TÉMOIGNAGE

ENTREPRISE

Photos :
Inauguration de
Centre de Pré-
Traitement Intégré
Autonome (CPTIA)
situé dans la
commune de Notto

ENTREPRISES ET DÉVELOPPEMENT : QUAND LA COOPÉRATION DEVIENT UN LEVIER DURABLE

Jean-François Fillaut
> directeur de la SCOP ESPERE

La SCOP ESPERE est un cabinet coopératif engagé dans les transitions sociales et environnementales depuis 2004 : c'est une entreprise singulière ancrée localement mais tournée vers le monde qui fait, du lien entre économie, solidarité et développement durable, son moteur d'action. Depuis plus de quinze ans, ESPERE met cette approche en pratique, notamment à travers sa filiale sénégalaise PROPLAST Industrie au Sénégal, qui associe acteurs publics, privés et associatifs autour d'un objectif commun : transformer la gestion des déchets en levier de développement territorial.

Les dynamiques de développement international évoluent aujourd'hui vers une approche plus intégrée, où collectivités, ONG, associations et entreprises apprennent à conjuguer leurs compétences. Dans ce mouvement, les acteurs économiques ne remplacent pas les dispositifs existants : ils les complètent, en apportant des savoir-faire techniques, une logique de durabilité et de pérennité financière, et une capacité d'innovation qui leurs sont propres. C'est dans cet esprit que la SCOP

ESPERE, société coopérative engagée dans la transition écologique et sociale, s'est associée à des partenaires sénégalais pour contribuer à la structuration de PROPLAST Industrie, première société ouest-africaine de recyclage du plastique.

Ce projet illustre comment un acteur économique peut contribuer à des dynamiques locales de développement, en travaillant en synergie avec les ONG, les collectivités et les institutions publiques : « Notre

approche consiste à construire des passerelles entre des mondes qui, longtemps, ont évolué séparément. L'entreprise n'est pas un acteur extérieur au développement : elle en est une composante à part entière », explique Jean-François Fillaut, directeur d'ESPERE.

Un projet né de la coopération entre acteurs locaux et internationaux

PROPLAST trouve son origine dans une initiative portée par des groupements féminins de Thiès au Sénégal à la fin des années 1990, appuyée par l'ONG italienne LVIA. Face à la pollution plastique qui compromettait leurs activités agricoles, ces femmes ont mis en place des actions de collecte et de valorisation des déchets.

Dix ans plus tard, le projet a gagné en ampleur et nécessite un accompagnement technique et économique. Après un appel de marché, c'est ESPERE qui rejoint alors la démarche pour en garantir la pérennité, tout en préservant son ancrage social.

En 2010, la création de PROPLAST Industrie marque une nouvelle étape : celle d'un partenariat équilibré entre acteurs du Nord et du Sud, entre économie et solidarité. L'entreprise devient rapidement une référence dans le domaine du recyclage au Sénégal, contribuant à structurer une filière locale et à professionnaliser des centaines de collecteurs.

Décloisonner les pratiques pour renforcer les territoires

Pour ESPERE, ce projet illustre l'importance du décloisonnement : « La coopération n'a de sens que si elle relie les acteurs économiques, institutionnels et communautaires. Chacun agit depuis sa compétence, mais c'est la mise en réseau qui fait la différence », souligne Jean-François Fillaut.

Cette approche systémique a permis de tisser un dialogue entre PROPLAST, les collectivités locales et l'Etat sénégalais. Après plusieurs années d'échanges et de plaidoyer, l'entreprise signe en 2025 une convention avec la SONAGED, la Société nationale de gestion des déchets, intégrant ainsi la gestion des plastiques recyclés dans la politique publique nationale.

Cette reconnaissance ouvre la voie

“

Pour ESPERE, ce projet illustre l'importance du décloisonnement : « La coopération n'a de sens que si elle relie les acteurs économiques, institutionnels et communautaires. Chacun agit depuis sa compétence, mais c'est la mise en réseau qui fait la différence », souligne Jean-François Fillaut.

à un changement d'échelle. PROPLAST élargit son activité à la gestion de l'ensemble des déchets non dangereux (plastiques, cartons, métaux, biodéchets) à travers la création d'une nouvelle entité : SOGEVADE, Société de gestion et de valorisation des déchets. Un projet pilote a été lancé à Thiès. Au total, ce sont près de 200 emplois directs et plus de 2 000 emplois indirects qui ont été créés dans la filière.

d'adaptation développées dans les pays du Sud, souvent confrontés plus tôt aux effets du changement. « On parle beaucoup de transfert de compétences du Nord vers le Sud. Mais il existe aussi un transfert inverse, tout aussi essentiel. C'est cela, la coopération moderne : une relation d'égal à égal. »

L'entreprise, un acteur de la coopération internationale

Au fil du temps, ESPERE a démontré qu'une entreprise peut être un vecteur d'innovation sociale et environnementale dans les politiques de développement. « Travailler à la fois depuis la France et depuis le Sénégal nous permet de créer des ponts entre territoires. Nous mobilisons des financements et des expertises dans les deux sens », précise Jean-François Fillaut.

L'entreprise coopérative participe ainsi à des projets d'innovation technique, tout en accompagnant des territoires français dans leurs propres transitions. « Sur la question du plastique, beaucoup d'entreprises africaines ont une longueur d'avance, parce qu'elles ont dû s'adapter à la rareté des ressources. Elles maîtrisent mieux la réutilisation et la circularité. Ce sont des savoirs précieux pour nos modèles européens. La France dépasse le milliard d'euros d'amendes auprès de l'Europe car nous n'arrivons pas à recycler suffisamment les plastiques. Ce sont des savoirs précieux dans notre contexte écologique et encore plus dans un contexte où les budgets nationaux sont contraints. »

Cette logique de réciprocité s'applique aussi aux politiques climatiques. ESPERE accompagne aujourd'hui les villes de Grenoble et de Marseille dans leurs démarches climat, en valorisant les expériences

Par exemple, il se souvient du Plan Climat Territorial Intégré de la région de Dakar, mené avec la Région Île-de-France : « Ce programme avait embarqué entreprises, collectivités et société civile dans une même dynamique. Les échanges entre acteurs du Nord et du Sud ont permis de concevoir des actions locales concrètes, reproductibles ailleurs. C'est ce type d'expérimentation qu'il faut encourager. »

Pour autant, il constate que l'implantation du secteur privé dans la coopération reste encore limitée : « Les entreprises ont un rôle à jouer, mais elles doivent s'y sentir légitimes. La coopération économique n'est pas incompatible avec l'intérêt général : elle peut au contraire en être le moteur. »



TÉMOIGNAGE

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Photo :
Ville de Blois

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DE LA VILLE DE BLOIS

Cédric Marmuse

> Conseiller délégué à
la médiation culturelle
et aux relations
internationales Ville de
Blois

**La ville de Blois a
une longue histoire
de coopération et de
solidarité internationale
qui reposait au départ sur
les jumelages. Sur quoi
repose-t-elle aujourd’hui ?**

Cela fait trois décennies que Blois mène des actions de coopération et de solidarité internationale, parfois sans en avoir pleinement conscience. Le soutien à des associations comme Peuples Solidaires ou Artisans du Monde, par exemple, n'est pas toujours perçu comme une action de solidarité internationale, alors qu'il traduit bien l'implication de la ville auprès d'opérateurs associatifs engagés dans ce domaine. Selon les orientations politiques municipales, il y avait également des actions humanitaires ponctuelles,

comme l'envoi de denrées ou d'équipements lors de catastrophes, ou encore l'attribution de petites subventions pour soutenir certains organismes dans les pays touchés. Toutefois, ces actions n'étaient pas pensées en termes de coopération structurée.

La coopération internationale s'est affirmée à travers les jumelages, autour de deux notions principales : permettre à Blois, ville préfecture, de développer un rayonnement international, et intégrer la notion de réciprocité. Aujourd'hui, celle-ci est centrale : il s'agit de réfléchir à la manière dont des actions menées depuis longtemps peuvent trouver un équilibre réciproque. La coopération n'était pas toujours reconnue, mais elle s'inscrit désormais clairement dans le champ des relations internationales de la ville.



“Par exemple, [...] la désurbanisation d'une partie de la ville située dans le lit majeur de la Loire, afin de redonner au fleuve sa capacité d'écoulement en cas de crue. Sur ce sujet précis, nous avons ainsi reçu une délégation vietnamienne pour échanger sur cette problématique qui se pose dans le cadre d'un projet similaire à mener chez eux.

ver des solutions communes. Nous avons ainsi commencé à évoquer, avec la Communauté d'agglomération du Blésois (Agglopolys), le dispositif du "1 %", qui permet de réaliser des projets de coopération internationale en faveur de l'accès aux services de base (eau, déchets, énergie...). Rien n'est arrêté à ce stade, mais le débat est engagé. Il existe également une réflexion avec le Pays des Châteaux, qui soutient depuis peu ce type de projets. L'idée est de tisser un réseau entre la Ville, l'Agglomération, le Pays des Châteaux et la Région pour impulser réellement de la coopération et de la solidarité internationale.

Cela suppose aussi pour Blois de sortir de ses coopérations ou jumelages historiques et de développer des démarches de partage d'expertise. Par exemple, nous avons été très innovants sur la désurbanisation d'une partie de la ville située dans le lit majeur de la Loire, afin de redonner au fleuve sa capacité d'écoulement en cas de crue. Sur ce sujet précis, nous avons ainsi reçu une délégation vietnamienne pour échanger sur cette problématique qui se pose dans le cadre d'un projet similaire à mener chez eux. Nous leur avons présenté ce que nous avions réalisé il y a 20 ans et comment nous avions réussi à rendre acceptable la délocalisation d'habitants et le rachat de leurs maisons pour permettre cette adaptation.

Nous avons aussi une coopération avec la ville d'Azrou depuis 2011, initialement orientée vers des actions classiques (sport, jeunesse, culture) mais qui s'était un peu éteinte ces dernières années. Grâce au projet EDEN coordonné par Centraider, nous avons pu réactiver nos échanges depuis 2023. Nous avons eu l'opportunité de travailler avec l'ONG Électriciens Sans Frontières (ESF), qui intervient sur l'électrification selon un modèle vertueux. Nous nous sommes rendus sur place afin de comprendre le contexte et d'évaluer les besoins. Il ne reste que très peu de zones non raccordées au réseau électrique ; le projet s'est donc transformé et réorienté vers le partage d'expérience. Il existe une corporation d'électriciens qui a besoin d'ap-

ports théoriques, et une école de jeunes en reconversion qui, elle, a besoin d'apports pratiques. Il a donc été décidé de créer des liens entre ces deux groupes, qui ne se côtoyaient pas, et de développer une sorte de mode d'emploi reproductible pour électrifier, par exemple, une école isolée ou un local associatif qui n'est pas encore connecté au réseau.

Parallèlement, les membres de l'association Blois-Azrou vont initier diverses actions : tourisme culturel, valorisation de l'artisanat local, accompagnement paramédical, avec l'envoi de sièges adaptés pour des enfants en situation de handicap et l'intervention d'une kinésithérapeute pour permettre une bonne utilisation de ces matériels. Là encore, nous sommes sur du partage de savoir-faire, de compétences et d'expertises.

Qu'apporte la coopération à l'échelle du territoire de Blois ?

Je dirais qu'il y a deux aspects. D'abord, faire comprendre à nos habitants que nous ne sommes pas seuls au monde. Blois est une ville multiculturelle, avec des identités multiples, et la coopération devient une reconnaissance de tout ce que les Blésois apportent par leur expérience, leur expertise et leur héritage culturel. Elle permet de valoriser les parcours de vie de nos habitants, qu'ils viennent de pays européens ou plus lointains.

Ensuite, la coopération permet d'aller voir ce qui se fait ailleurs pour nous en inspirer et, éventuellement, le reproduire ici : gestion des déchets, politiques culturelles, sportives ou de jeunesse. Cela nous permet d'élargir notre pensée, de nous déconnecter un peu des politiques nationales et de prendre du recul sur notre action municipale au sens large, car ce sont des sujets transversaux. La coopération enrichit donc notre regard et nos pratiques pour gérer au mieux le quotidien des Blésois.

Par exemple, depuis 2008, Marc Gricourt a souhaité créer des jobs d'été pour les jeunes de nos villes jumelles. À l'époque, il n'existe pas de réciprocité : les jeunes blésois ne pouvaient pas partir en mission rémunérée dans d'autres pays. Aujourd'hui, certaines de nos villes jumelles proposent le même dispositif pour accueillir nos jeunes. Acculturer nos partenaires à cette notion n'est pas toujours simple, mais nous y travaillons à travers des projets culturels ou sportifs pour montrer qu'une coopération équilibrée est possible.

Quel rôle peut jouer la ville de Blois dans la solidarité internationale ?

La ville répond d'abord à des situations d'urgence. Lorsque l'Ukraine a été agressée et que les mouvements de population ont commencé, nous avons pris en charge des personnes déplacées, mis des hébergements à disposition et mis en œuvre des actions visant à faciliter leur intégration dans la vie de la cité.

Au-delà de ces urgences, le maire est confronté à certains freins, car nous n'avons pas la main sur plusieurs compétences, comme l'eau ou les déchets, qui relèvent de l'agglomération. Notre rôle est donc de travailler avec d'autres collectivités pour trou-



TÉMOIGNAGE

ASSOCIATION LOCALE

HORIZONS SAHEL : 20 ANS D'ENGAGEMENT SOLIDAIRE, ICI ET LÀ-BAS

> Horizons Sahel

Photo ci-dessus :

Réception de son Excellence M. Baye Moctar Diop, ambassadeur du Sénégal en France, à l'occasion de la célébration des 20 ans d'Horizons Sahel - 10 octobre 2025 en sous-préfecture de Vendôme.

Ci-contre :

Rencontre entre les étudiants de Biom'Aide (Polytech Lyon) avec les bénévoles d'Horizons Sahel lors de l'Université d'été annuelle – 19 juin 2025, base logistique de l'association à La Ville-aux-Clercs.

En 2025, Horizons Sahel célèbre vingt ans d'action, non seulement au service de l'aide au développement dans les pays du Sahel, mais aussi au service du développement durable ici, en France. Initiale en 2005 en Vendômois, l'association s'est donnée pour mission de favoriser par le réemploi de matériels, l'accès à la santé, à l'éducation et à l'énergie de structures urbaines ou rurales le sollicitant.

gements éducatifs pour l'aménagement d'écoles, d'infirmières scolaires ou de services de pédiatrie pour faciliter l'école à l'hôpital.

En 2024, l'association a franchi un cap : l'embauche de sa première salariée pour la gestion de projets et la communication, grâce à un modèle économique stable, diversifié et grâce au concours de Cap'Asso . Ce développement repose sur plusieurs leviers :

- Une activité croissante de collecte et de valorisation de matériel médical et éducatif
- La participation financière à l'expédition des conteneurs de matériels, si possible, par les bénéficiaires sur place ;
- Les financements institutionnels, obtenus notamment grâce à l'accompagnement de Centraider et aux dispositifs de coopération de la Région Centre – Val de Loire ;
- Le mécénat d'entreprise et la responsabilité sociale des entreprises (RSE), qui représentent aujourd'hui une part non négligeable de nos ressources.

Une aventure humaine et collective

Dès ses débuts, Horizons Sahel s'est construite sur un modèle de coopération solidaire : bénévoles engagés, entreprises, écoles, hôpitaux ou professionnels de santé donateurs, adhérents fidèles, collectivités locales, partenaires de longue date au Sénégal et depuis trois ans, en Mauritanie. Ensemble, nous avons permis l'acheminement de matériel médical vers des hôpitaux et postes de santé ainsi que la formation en technique de maintenance biomédicale. Nous avons également acheminé des équi-

“ Dès ses débuts, Horizons Sahel s'est construite sur un modèle de coopération solidaire : bénévoles engagés, entreprises, écoles, hôpitaux ou professionnels de santé donateurs, adhérents fidèles, collectivités locales [...]”



Cette structuration permet à Horizons Sahel de professionnaliser sa démarche, tout en préservant l'esprit collectif et solidaire qui fait sa force.

Des partenariats qui transforment l'action locale

Travailler avec d'autres, c'est le cœur même du projet d'Horizons Sahel. Au fil des années, le dialogue avec les partenaires locaux a profondément fait évoluer la manière d'agir de l'association. Les projets ne se limitent plus à la logistique de dons, mais s'inscrivent dans une logique de co-construction et de transfert de compétences.

Ainsi, depuis 2018, l'association participe à une coopération hospitalière internationale tripartite avec le CHRU de Tours et l'hôpital général Idrissa Pouye de Grand-Yoff (Dakar) en permettant, par sa collecte de nombreux dispositifs médicaux, la réalisation de missions de cardiologie interventionnelle. Depuis 2020, l'association a mis en place une Université d'été annuelle qui forme à la maintenance hospitalière une dizaine de jeunes en master en génie biomédical des Universités de Lorraine ou de Lyon (Polytech). A la suite de laquelle, ils peuvent partir en volontariat au sein d'hôpitaux sénégalais. Également, depuis 2023, des projets d'électrification solaire d'écoles de brousse au Sénégal réunissent bénévoles, acteurs locaux et plus récemment des étudiants de l'INSA Centre – Val de Loire.

Ces collaborations ont également transformé l'action d'Horizons Sahel en France même. Les échanges avec des universités, des entreprises et des réseaux comme Centraider ont stimulé de nouvelles pratiques : une communication plus structurée, des outils numériques partagés et une approche plus stratégique du mécénat. La solidarité internationale devient alors un levier d'innovation territoriale, en reliant les savoir-faire d'ici à des besoins d'ailleurs.

La solidarité internationale : d'hier à demain

Hier, la solidarité internationale, pour Horizons Sahel, c'était avant tout un élan humaniste : collecter, envoyer, répondre à des besoins essentiels. C'était une aventure de cœur, portée par la volonté d'aider. Aujourd'hui, cette solidarité s'est transformée. Elle s'appuie aussi sur la réciprocité, la professionnalisation, la durabilité, l'interculturalité et le lien entre générations.

Demain, Horizons Sahel souhaite ainsi aller plus loin encore :

- En développant des programmes de formation à la maintenance hospitalière avec les universités africaines et françaises ;
- En soutenant la transition énergétique dans les écoles et centres de santé ;
- En consolidant les liens avec les entreprises de la région qui souhaitent donner du sens à leur engagement.

Cette vision s'inscrit pleinement dans les Objectifs de Développement Durable : agir pour la santé, l'éducation, l'énergie propre et les partenariats pour le développement.

Vingt ans de ponts humains

Fêter vingt ans d'existence, pour Horizons Sahel, c'est célébrer avant tout des rencontres : celles des bénévoles, des enseignants, des soignants, des techniciens, des jeunes en formation, des partenaires d'ici et d'ailleurs. C'est aussi affirmer qu'un autre modèle d'action est possible, où la solidarité internationale n'est plus un geste ponctuel, mais un processus partagé et durable de transformation. D'ailleurs certains partenaires sénégalais font partie du Conseil d'administration de l'association.

De Vendôme à Tambacounda jusqu'à Kaédi, de notre base logistique vers les hôpitaux ou les écoles africaines, Horizons Sahel continue de tisser ses liens qui relient les territoires, les savoirs et les personnes. Parce que, pour nous, agir là-bas, c'est aussi grandir ici.



Retrouver l'histoire de l'association dans un livre-mémoire sur horizons-sahel.fr



INTERVIEW

COLLECTIF FESTISOL

À ORLÉANS, LE FESTIVAL DES SOLIDARITÉS : UN COLLECTIF QUI SE RÉINVENTE SANS JAMAIS PERDRE SON ÂME

> Collectif Festisol 45

Le Collectif Festisol d'Orléans rassemble des associations locales qui, chaque année, construisent ensemble le Festival des Solidarités (Festisol) : un temps fort national dédié à la sensibilisation, aux rencontres et aux actions autour des enjeux de solidarité, ici décliné à l'échelle orléanaise qui a lieu tous les ans la seconde moitié de novembre.

Centraider accompagne le Festival des Solidarités en apportant appui, coordination et outils aux collectifs locaux, afin de renforcer la visibilité des initiatives et soutenir la dynamique solidaire partout en région.

D'une année sur l'autre, le Festival des Solidarités d'Orléans n'a jamais cessé d'évoluer. À mesure que les enjeux globaux se complexifient et que les formes d'engagement se diversifient, le collectif local a su se transformer, se réorganiser, se ressourcer. Pourtant, au cœur de ce mouvement permanent, une constante demeure : une solidarité très concrète, vécue d'abord entre celles et ceux qui la construisent.

Lorsque l'on interroge les membres du collectif sur ce qui a le plus changé au fil des années dans la manière d'imaginer le Festisol, la réponse est presque immédiate : la recherche d'une diversification des approches, des pratiques et des publics. « Nous faisons très attention à éviter l'entre-soi », expliquent-ils. Non pas par posture,

mais parce que le festival perdrat tout sens s'il ne s'ouvrirait pas à des regards nouveaux. Cela implique également d'éviter de rester dans la seule discussion théorique : l'équipe tient à proposer des formats qui touchent, qui expérimentent, qui mettent les mains dans le concret. On ne parle pas seulement de solidarité internationale à Orléans : on la vit, on la manipule, on la confronte aux réalités d'ici et d'ailleurs ; et cela depuis une vingtaine d'années.

Mais si beaucoup de choses ont changé, l'âme du collectif, elle, est restée intacte. Les organisateurs en parlent avec un sourire presque contagieux : la bonne ambiance, la bienveillance, l'entraide. Loin des clichés d'un milieu associatif parfois cloisonné, le collectif orléanais fonctionne comme un



Photo :
Le collectif Festival des Solidarités 45 au Musée des Beaux-Arts d'Orléans.

espace où chacun apporte ses ressources, ses contacts, ses idées. « Si un partenaire cherche une salle ou un intervenant, tout le monde se mobilise. » Ce réflexe d'entraide, presque instinctif, est l'un des secrets de la longévité du Festisol à Orléans.

Évidemment, tout n'est pas simple. Organiser un festival implique des périodes de doute, de surcharge, parfois même de découragement. Les membres du collectif ne le cachent pas : ces moments existent. Alors comment relance-t-on la machine ? En refusant l'isolement. « Ne pas rester seuls », disent-ils. Et surtout, éviter de se laisser entraîner par celles et ceux qui perdent espoir. Dans un contexte où les pertes de financements se multiplient et où des partenaires subissent des licenciements – parfois des collègues occupant des rôles clés dans le collectif – la vigilance devient essentielle. Face à cette fragilisation du tissu local, revenir à ses valeurs fondatrices est devenu un geste presque vital.

Lorsque de nouvelles personnes rejoignent le collectif, les membres souhaitent surtout qu'elles comprennent une chose : rien n'est figé. Le réseau vit, grandit, se transforme. Il peut accueillir d'autres manières de voir, d'autres méthodes, et même se professionnaliser, tout en restant ancré dans des valeurs communes fortes. Cette mobilité interne, cette capacité à accueillir de nouveaux points de vue, est l'un des moteurs du Festival.

Cette ouverture est d'autant plus importante que les formes d'engagement évoluent, notamment chez les jeunes générations. Leur rapport au monde, au militantisme, aux technologies n'est plus le même que celui de leurs aînés. Le collectif l'a bien compris : il a fallu intégrer de nou-

veaux outils de communication, se former à des usages numériques plus créatifs, plus mobiles, plus participatifs. Une adaptation nécessaire pour éviter que le Festisol ne devienne un rendez-vous d'un autre temps. Dans le paysage associatif orléanais, le Festival des Solidarités occupe aujourd'hui une place à la fois discrète et essentielle. Difficile peut-être d'en mesurer l'influence exacte, mais des signaux existent : cette année par exemple, les acteurs du collectif ont pu partager un stand lors du Festival de Loire, une manière de se rendre visible dans un événement majeur de la ville. Une participation qui témoigne d'une reconnaissance croissante du rôle joué par la solidarité internationale dans la dynamique culturelle orléanaise.

Et demain, à quoi ressemblera ce collectif ? Les membres en ont une vision claire : un groupe dynamique, intergénérationnel, profondément motivé par des causes essentielles. Un collectif capable de partager des diagnostics sur des situations complexes tout en rappelant à chacun qu'il peut se sentir utile. Un collectif enfin, qui aura noué davantage de liens avec le monde éducatif, l'enseignement, la formation. Cette ouverture à l'école est considérée comme une priorité : soutenir les enseignants, éviter qu'ils ne s'autocensurent faute de soutien, encourager l'ouverture de l'école sur la cité et son environnement.

Dans dix ans, le Festisol orléanais se rêve comme un espace encore plus vivant, encore plus perméable aux besoins du territoire. Un lieu où l'on apprend, où l'on doute ensemble, où l'on rit beaucoup, où l'on construit parfois difficilement mais toujours collectivement. En somme, un festival fidèle à ce qui le fait tenir depuis le début : une solidarité en actes, humble, joyeuse, humaine.



“
En refusant l'isolement. « Ne pas rester seuls », disent-ils. Et surtout, éviter de se laisser entraîner par celles et ceux qui perdent espoir.

Photo :
Le Festival des Solidarités 45 à la médiathèque Anna Marly de Saint-Jean-de-la-Ruelle, près d'Orléans, en 2024 en compagnie du Maire de la commune.



L'ÉQUIPE DE CENTRAIDER

DEUX NOUVEAUX VENUS DANS L'ÉQUIPE

Centraider accueille Juan Silva en Service Civique pour 7 mois afin de renforcer l'appui aux acteurs de la solidarité internationale. Venu d'Equateur, il est titulaire d'une licence de communication et s'est déjà engagé sur des projets socio-environnementaux et de solidarité. Il souhaite aujourd'hui mieux comprendre le fonctionnement d'un réseau régional et contribuer à des projets à impact.

Durant sa mission, Juan participera aux campagnes citoyennes Festival des Solidarités et ALIMENTERRE. Il animera ponctuellement des actions aux côtés des collectifs et se rendra également sur le terrain pour rencontrer les acteurs locaux. Passionné de photo et de vidéo, il réalisera des contenus destinés à valoriser leurs initiatives.

Juan souhaite laisser à Centraider des outils facilitant la diffusion des festivals et mettant en lumière les actions déjà menées sur le territoire en faveur de la solidarité ici et là-bas. Son arrivée apporte un regard neuf et une belle énergie à l'équipe, ravi de l'accompagner dans cette expérience.

Nous espérons que ces 7 mois de Service Civique nourriront son projet de poursuivre des études en production audiovisuelle ou en gestion de projets, ainsi que son engagement au service de l'intérêt général.



Loïs Arwidson est apprentie coordinatrice en DEJEPs Animation Sociale et Développement de Projets, Territoires et Réseaux. Au sein de Entraide et Solidarités 37, elle vise à faire vivre les valeurs de l'éducation populaire dans le travail social : faciliter la mise en réseau et la coopération entre les professionnels et acteurs du territoire, valoriser les ressources et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

« Je perçois Centraider comme un écosystème, une équipe aux profils complémentaires et engagés qui me permet de mieux saisir l'articulation des territoires, la construction et la pérennité des coopérations, ainsi que les interdépendances concrètes entre pays. Cela m'offre un regard plus élargi et m'aide à prendre du recul, jusqu'à questionner et élargir mon propre périmètre d'action. »

Pour la suite, elle souhaite approfondir l'ingénierie sociale avec un DEIS, puis s'ouvrir à une expérience européenne via le CES. La découverte de Centraider a également ouvert une nouvelle perspective : poursuivre un master en coopération internationale et développement territorial, afin d'acquérir une vision plus globale des enjeux contemporains et de développer des compétences opérationnelles adaptées aux réalités du terrain.



Murielle Mignot
Directrice
Représentation, développement de partenariat, de projets, relations institutionnelles
Action Extérieure des Collectivités
Approche multisectorielle des Services essentiels
OSIM

Orléans
direction@centraider.org
06 31 39 59 22



Charlotte Bourillon
Chargée de mission
Accompagnement des acteurs du Loiret (45) et Eure-et-Loir (28)
Référente partenariat Agence de l'Eau Loire-Bretagne
Mobilité internationale de groupes de jeunes

Orléans
charlotte.bourillon@centraider.org
06 81 98 23 28



Guillaume Guelreau
Chargé de communication
Communication Observatoire

Orléans
guillaume.guelreau@centraider.org
02 38 15 66 59



Sophie Laly
Responsable administrative et financière
Gestion administrative et financière
Identification des acteurs
Relations au CA & membres
Coordination dispositif EXPLOR

Vendôme
sophie.laly@centraider.org
02 54 80 23 09



Maxime Guizouarn
Chargé de mission
Accompagnement des acteurs de l'Indre (36) et du Cher (18)
Référent Agence des micro-projets - La Guilde
Coordination dispositif RECITAL

Vendôme
maxime.guizouarn@centraider.org
06 81 99 61 52



Arafim Kpartiou-Tchasse
Chargé de mission
Accompagnement des acteurs de l'Indre (36) et du Cher (18)
Référent Agence des micro-projets - La Guilde
Coordination dispositif EDEN

Bourges
arafim.kpartiou-tchasse@centraider.org
06 31 38 93 75



Virginia Mora-Reyes
Chargée de mission
Coordination des campagnes citoyennes : Festival des Solidarités, ALIMENTERRE
Coordination dispositif Service Civique

Tours
virginia.morareyes@centraider.org
06 42 59 76 32

CENTRAIDER
Siège
140 Faubourg Chartrain
41100 Vendôme
tél.: 02 54 80 23 09

CENTRAIDER
Antenne de Tours
78 rue des Halles
37000 Tours
tél.: 06 42 59 76 32

CENTRAIDER
Antenne d'Orléans
48 rue du Bourdon Blanc
45000 Orléans
tél.: 02 38 15 66 59

CENTRAIDER
Antenne de Bourges
3 rue du Moulin
18000 Bourges
tél.: 02 54 80 23 09

www.centraider.org





LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CENTRAIDER

20 BÉNÉVOLES MOBILISÉS POUR LE RÉSEAU



Renaud Mettre
Président
Association MEDINA
Collège associations



Tony Ben Lahoucine
Président d'honneur
Collectif Resistencia,
MELI d'Issoudun
Collège réseaux
départementaux



Bertrand Sajaloli
Vice-président
Université d'Orléans
Collège institutions
régionales



Issouf Elli Moussami
Vice-président
Association
La Saharienne
Collège organisation
de Solidarité
Internationale issue de
l'immigration (OSIM)



Pascal Meyer
Vice-président
Réseau Afrique 37
Collège réseaux
départementaux



Denis Rasle
Secrétaire
Comité de jumelage
Saint-Amand-
Montrond/Motteln
Collège comités de
jumelages



Gabriel Rousseau
Trésorier
Ligue de
l'Enseignement
Centre-Val de Loire
Collège réseaux
départementaux



Jean-Claude Lézier
AGIR abcd -
Délégation de
l'Orléanais
Collège associations



Joël Dine
Agriculteurs et
Vétérinaires Sans
Frontières
Collège associations



Jean-Luc Guery
Ambulanciers Sans
Frontières
Collège associations



Jean-François Filiat
Cabinet ESPERE
Collège acteurs
économiques



Mamadou Diarra
Ville de Saint-Jean-de-
la-Ruelle
Collège collectivités
locales et leur
regroupement



Théodore Toulogoussou
Association des Élus
pour le Centrafricain
Collège organisation
de Solidarité
Internationale issue de
l'immigration (OSIM)



Guy Chéreau
Frères des Hommes 37
Collège associations



Cédric Marmuse
Ville de Blois
Collège collectivités
locales



Constance Bonduelle
Ville de Bourges
Collège collectivités
locales



Jean-Charles Nony
GREF
Collège associations



Philippe Waref
Électriciens Sans
Frontières
Collège associations



Oulématou Ba-Tall
Ville de Tours
Collège collectivités
locales



Jean-Sébastien Quella
Santé Recycle
Collège acteurs
économiques

LES
RRMA
EN ACTION
RRMA.fr



- Réunion
- Guadeloupe Karib Horizon
- Martinique
- Mayotte
- Guyane Guyacoop



25
CENTRAIDER